

RCS : PARIS Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1956 B 11983 Numéro SIREN : 712 042 456 Nom ou dénomination : DASSAULT AVIATION

Ce dépôt a été enregistré le 16/06/2022 sous le numéro de dépôt 64200

DASSAULT AVIATION

**Rapport des commissaires aux comptes
sur les comptes annuels**

(Exercice clos le 31 décembre 2021)

PricewaterhouseCoopers Audit
63, rue de Villiers
92208 Neuilly-sur-Seine Cedex

MAZARS
Tour Exaltis – 61, rue Henri Regnault
92075 Paris La Défense

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

(Exercice clos le 31 décembre 2021)

À l'assemblée générale
DASSAULT AVIATION
9 Rond-Point des Champs-Élysées - Marcel Dassault
75008 PARIS

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société DASSAULT AVIATION relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

L'opinion formulée ci-dessus est cohérente avec le contenu de notre rapport au comité d'audit.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes sur la période du 1^{er} janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par l'article 5, paragraphe 1, du règlement (UE) n° 537/2014.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur l'incidence de la première application de la recommandation ANC 2013-02 modifiée le 5 novembre 2021 portant sur l'attribution des droits des régimes pour avantages du personnel postérieurs à l'emploi, décrite dans la note 14.2 de l'annexe aux comptes annuels.

Justification des appréciations – Points clés de l'audit

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les points clés de l'audit relatifs aux risques d'anomalies significatives qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importants pour l'audit des comptes annuels de l'exercice, ainsi que les réponses que nous avons apportées face à ces risques.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Risque identifié	Notre réponse
Comptabilisation du résultat à reconnaître sur les contrats Défense et des provisions associées (Notes 1.2.8, 1.2.11, 14.2 et 20 de l'annexe aux comptes annuels) Comme décrit dans la note 1.2.11, les résultats à terminaison sur contrats Défense, ainsi que les éventuelles provisions pour perte à terminaison et provisions pour risques et charges à la date de clôture dépendent de la capacité de l'entité : • à mesurer les coûts encourus sur un contrat et, • à estimer de manière fiable les coûts restant à engager jusqu'à la fin du contrat. Les estimations des coûts restant à engager s'appuient sur un processus de suivi des programmes assuré par la Direction de Programmes et la Direction Financière sous le contrôle de la Direction Générale. Les estimations des résultats à terminaison des contrats sont mises à jour à chaque clôture de comptes.	À partir de discussions avec les Directions Opérationnelles concernées, nous avons pris connaissance des processus de recensement des coûts et d'évaluation des marges à terminaison. Nous avons également testé le fonctionnement des contrôles internes clés que nous avons estimé pertinents pour notre audit. Nos travaux ont notamment consisté à : • Tester les contrôles relatifs aux prévisions de chiffre d'affaires et de coûts à encourir sur les contrats ; • Mener des entretiens avec les responsables de suivi des programmes et réaliser des tests sur pièces sélectionnées par sondage, sur la base d'un échantillon de contrats les plus contributeurs au résultat de la période, afin : – de confirmer l'exécution des prestations du contrat lorsque le chiffre d'affaires est reconnu à l'achèvement ; – de tester les coûts encourus et ainsi corroborer le degré d'avancement retenu lorsque le chiffre d'affaires est reconnu à l'avancement ; – d'apprécier le caractère raisonnable des hypothèses significatives utilisées pour la

La comptabilisation du résultat à reconnaître des contrats Défense est considéré comme un point clé de l'audit en raison du haut degré de jugement et d'estimations requis pour la détermination des modalités de reconnaissance du résultat à terminaison des contrats, et par conséquent, du caractère potentiellement significatif de leur incidence sur le résultat et les capitaux propres.

détermination des résultats à terminaison, des provisions pour risques et charges, et tester par sondage les données et coûts observés retenus pour l'évaluation des provisions ainsi que les calculs effectués.

- Rapprocher les données comptables avec leur suivi analytique opérationnel pour ces mêmes contrats ;
- Vérifier la correcte allocation analytique des coûts aux contrats.

Pour une sélection de contrats dont le résultat à terminaison a évolué de manière significative par rapport aux estimations antérieures, nous avons cherché à comprendre l'origine des évolutions constatées dans le but de les corroborer avec des justifications techniques et opérationnelles sur la base de notre expérience et d'entretiens avec les directions concernées.

Risque identifié	Notre réponse
Évaluation des provisions pour garantie (Notes 1.2.8 et 14.2 de l'annexe aux comptes annuels) Dassault Aviation assortit ses livraisons d'aéronefs de garanties contre les défauts matériels ou de logiciels et est soumis à l'obligation de corriger les non-conformités réglementaires identifiées après la livraison des matériels. Ces garanties constituent donc pour Dassault Aviation un engagement dont il convient de provisionner les coûts attendus dès la livraison de l'avion. L'estimation des provisions est fondée d'une part, sur les données et coûts observés par modèle d'avion et type d'opérations prises en garantie, et d'autre part sur les coûts estimés, notamment par des devis de spécialistes, de traitement des dysfonctionnements et non-conformités réglementaires. Compte tenu de la flotte en service et de la diversité des coûts potentiellement à encourir, les provisions pour garanties font l'objet de modèles complexes impliquant le jugement de plusieurs Directions Opérationnelles. L'évaluation de ces engagements par la Direction a conduit Dassault Aviation à comptabiliser des provisions pour garanties à hauteur de 884 millions d'euros au 31 décembre 2021. L'évaluation de ces provisions constitue un point clé de l'audit en raison : • du niveau élevé de jugement requis pour leur détermination,	À partir de discussions avec les Directions Opérationnelles concernées, nous avons pris connaissance des processus de recensement des risques à garantir ainsi que des procédures mises en place pour déterminer les coûts et les autres données servant de base à l'évaluation des provisions pour garantie. Nous avons également testé le fonctionnement des contrôles clés que nous avons estimés pertinents pour notre audit. En outre, nos travaux ont consisté à : • apprécier la pertinence de la méthodologie de provisionnement retenue par la Direction de Dassault Aviation et les jugements exercés par celle-ci ; • apprécier, notamment par entretiens avec les Directions Opérationnelles concernées, le caractère raisonnable des principales hypothèses utilisées pour la détermination des provisions pour garantie ; • tester par sondage les données sources et coûts observés retenus pour l'évaluation des provisions ainsi que l'exactitude des calculs effectués.

- de la complexité de leur évaluation,
- de leur montant significatif,
- et, par conséquent, du caractère potentiellement significatif de leur incidence sur le résultat et les capitaux propres si leurs estimations devaient varier.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

Rapport sur le gouvernement d'entreprise

Nous attestons de l'existence, dans le rapport du conseil d'administration sur le gouvernement d'entreprise, des informations requises par les articles L.225-37-4, L.22-10-10 et L.22-10-9 du code de commerce.

Concernant les informations fournies en application des dispositions de l'article L.22-10-9 du code de commerce sur les rémunérations et avantages versés ou attribués aux mandataires sociaux ainsi que sur les engagements consentis en leur faveur, nous avons vérifié leur concordance avec les comptes ou avec les données ayant servi à l'établissement de ces comptes et, le cas échéant, avec les éléments recueillis par votre société auprès des entreprises contrôlées par elle qui sont comprises dans le périmètre de consolidation. Sur la base de ces travaux, nous attestons l'exactitude et la sincérité de ces informations.

Concernant les informations relatives aux éléments que votre société a considéré susceptibles d'avoir une incidence en cas d'offre publique d'achat ou d'échange, fournies en application des dispositions de l'article L.22-10-11 du code de commerce, nous avons vérifié leur conformité avec les documents dont elles sont issues et qui nous ont été communiqués. Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'observation à formuler sur ces informations.

Autres informations

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Autres vérifications ou informations prévues par les textes légaux et réglementaires

Format de présentation des comptes annuels destinés à être inclus dans le rapport financier annuel

Nous avons également procédé, conformément à la norme d'exercice professionnel sur les diligences du commissaire aux comptes relatives aux comptes annuels et consolidés présentés selon le format d'information électronique unique européen, à la vérification du respect de ce format défini par le règlement européen délégué n° 2019/815 du 17 décembre 2018 dans la présentation des comptes annuels destinés à être inclus dans le rapport financier annuel mentionné au I de l'article L.451-1-2 du code monétaire et financier, établis sous la responsabilité du Président-Directeur Général.

Sur la base de nos travaux, nous concluons que la présentation des comptes annuels destinés à être inclus dans le rapport financier annuel respecte, dans tous ses aspects significatifs, le format d'information électronique unique européen.

Il ne nous appartient pas de vérifier que les comptes annuels qui seront effectivement inclus par votre société dans le rapport financier annuel déposé auprès de l'AMF correspondent à ceux sur lesquels nous avons réalisé nos travaux.

Désignation des commissaires aux comptes

Nous avons été nommés commissaires aux comptes de la société DASSAULT AVIATION par vos assemblées générales du 19 juin 1990 pour le cabinet Mazars et du 12 mai 2020 pour le cabinet PricewaterhouseCoopers Audit.

Au 31 décembre 2021, le cabinet Mazars était dans la trente-deuxième année de sa mission sans interruption et le cabinet PricewaterhouseCoopers Audit dans la deuxième année.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Il incombe au comité d'audit de suivre le processus d'élaboration de l'information financière et de suivre l'efficacité des systèmes de contrôle interne et de gestion des risques, ainsi que le cas échéant de l'audit interne, en ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Objectif et démarche d'audit

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Rapport au comité d'audit

Nous remettons au comité d'audit un rapport qui présente notamment l'étendue des travaux d'audit et le programme de travail mis en œuvre, ainsi que les conclusions découlant de nos travaux. Nous portons également à sa connaissance, le cas échéant, les faiblesses significatives du contrôle interne que nous avons identifiées pour ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

DASSAULT AVIATION**Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels****Exercice clos le 31 décembre 2021 - Page 7**

Parmi les éléments communiqués dans le rapport au comité d'audit figurent les risques d'anomalies significatives, que nous jugeons avoir été les plus importants pour l'audit des comptes annuels de l'exercice et qui constituent de ce fait les points clés de l'audit, qu'il nous appartient de décrire dans le présent rapport.

Nous fournissons également au comité d'audit la déclaration prévue par l'article 6 du règlement (UE) n° 537-2014 confirmant notre indépendance, au sens des règles applicables en France telles qu'elles sont fixées notamment par les articles L.822-10 à L.822-14 du code de commerce et dans le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes. Le cas échéant, nous nous entretenons avec le comité d'audit des risques pesant sur notre indépendance et des mesures de sauvegarde appliquées.

Fait à Neuilly-sur-Seine et Paris La Défense, le 11 mars 2022

Les commissaires aux comptes

PricewaterhouseCoopers Audit

MAZARS

Edouard Demarcq

Mathieu MOUGARD



**COMPTES ANNUELS
SOCIÉTÉ MÈRE
AU 31 DÉCEMBRE 2021**

ACTIF

(en milliers d'euros)	Notes	31.12.2021			31.12.2020
		Brut	Amortissements et Provisions	Net	Net
Immobilisations incorporelles	2	144 552	-127 448	17 104	17 086
Immobilisations corporelles	2	1 681 944	-860 288	821 656	800 847
Immobilisations financières	3	2 465 171	-31 587	2 433 584	2 417 104
TOTAL ACTIFS IMMOBILISÉS		4 291 667	-1 019 323	3 272 344	3 235 037
Stocks et en-cours	4	3 538 256	-287 985	3 250 271	3 039 502
Avances et acomptes versés sur commandes		1 421 665	0	1 421 665	1 790 659
Créances clients et comptes rattachés	6	1 321 513	-66 187	1 255 326	920 101
Autres créances et comptes de régularisation	6	1 329 707	0	1 329 707	724 659
Valeurs mobilières de placement et instruments de trésorerie	9	2 054 819	-2 813	2 052 006	856 368
Disponibilités		1 550 941	0	1 550 941	1 428 528
TOTAL ACTIFS CIRCULANTS		11 216 901	-356 985	10 859 916	8 759 817
TOTAL ACTIF		15 508 568	-1 376 308	14 132 260	11 994 854

PASSIF

(en milliers d'euros)	Notes	31.12.2021	31.12.2020
Capital	10, 13	66 790	66 790
Primes d'émission	13	137 186	137 186
Réserves	12	3 036 302	2 962 849
Résultat de l'exercice		364 323	175 761
Subventions d'investissements		1 143	1 838
Provisions réglementées	14	127 386	128 650
TOTAL CAPITAUX PROPRES	13	3 733 130	3 473 074
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	14	1 648 638	1 218 275
Emprunts et dettes financières (1)	15	97 043	119 754
Avances et acomptes reçus sur commandes		5 500 250	5 576 701
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	16	985 523	733 839
Autres dettes, instruments de trésorerie et comptes de régularisation	17	2 167 676	873 211
TOTAL DETTES		8 750 492	7 303 505
TOTAL PASSIF		14 132 260	11 994 854

(1) dont concours bancaires courants :

0

0

COMPTE DE RÉSULTAT

(en milliers d'euros)	Notes	2021	2020
CHIFFRE D'AFFAIRES	20	6 357 665	4 816 505
Variation des en-cours de production		209 318	-234 072
Reprises provisions et amortissements, transferts de charges		665 572	663 255
Autres produits		59 933	26 936
PRODUITS D'EXPLOITATION		7 292 488	5 272 624
Achats consommés		-4 307 628	-3 195 274
Charges de personnel		-832 545	-779 824
Autres charges d'exploitation		-440 657	-412 727
Impôts et taxes		-55 894	-74 230
Dotations aux amortissements	2	-83 107	-63 720
Dotations aux provisions	14	-1 081 111	-497 309
CHARGES D'EXPLOITATION		-6 800 942	-5 023 084
RÉSULTAT D'EXPLOITATION		491 546	249 540
RÉSULTAT FINANCIER	22	119 070	-14 695
RÉSULTAT COURANT		610 616	234 845
Résultat exceptionnel	23	1 952	-28 470
Participation et intéressement des salariés		-108 362	-64 899
Impôts sur les résultats	24	-139 883	34 285
RÉSULTAT NET		364 323	175 761

TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE

(en milliers d'euros)	Notes	2021	2020
I - FLUX DE TRÉSORERIE DES OPÉRATIONS D'EXPLOITATION			
RÉSULTAT NET		364 323	175 761
Annulation des résultats sur cessions d'actifs immobilisés	23	-379	26 004
Montant net des dotations et reprises aux comptes d'amortissements et de provisions (à l'exclusion de celles liées au Besoin en Fonds de Roulement)	2, 14	492 761	-15 787
Capacité d'autofinancement		856 705	185 978
Variation des stocks et en-cours (valeur nette)	4	-210 769	17 002
Variation des avances et acomptes versés		368 994	647 275
Variation des créances clients et comptes rattachés (valeur nette)	6	-335 225	-23 253
Variation des autres créances, instruments de trésorerie et comptes de régularisation	6	-599 369	-118 199
Variation des avances et acomptes reçus		-76 451	-1 248 598
Variation des dettes fournisseurs et comptes rattachés		251 684	-118 298
Variation des autres dettes, instruments de trésorerie et comptes de régularisation	17	1 294 465	-88 453
Augmentation (-) ou diminution (+) du Besoin en Fonds de Roulement		693 329	-932 524
Total I		1 550 034	-746 546
II - FLUX DE TRÉSORERIE DES OPÉRATIONS D'INVESTISSEMENT			
Acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles	2	-135 253	-421 894
Acquisitions d'immobilisations financières	3	-25 061	-80 673
Variation des subventions d'investissements		-695	-30
Cessions ou réductions d'actifs immobilisés	2, 3, 23	59 963	19 774
Total II		-101 046	-482 823
III - FLUX DE TRÉSORERIE DES OPÉRATIONS DE FINANCEMENT			
Variation du capital	13	0	0
Variation des autres fonds propres	13	0	0
Augmentation des dettes financières	15	43 657	115 822
Remboursement des dettes financières	15	-66 368	-355 965
Dividendes versés au cours de l'exercice	32	-102 308	0
Total III		-125 019	-240 143
VARIATION DE LA TRÉSORERIE NETTE (I + II + III)		1 323 969	-1 469 512
Trésorerie nette à l'ouverture (1)		2 281 158	3 750 670
Trésorerie nette à la clôture (1)		3 605 127	2 281 158

(1) la trésorerie correspond aux postes du bilan suivants :

[disponibilités] + [valeurs mobilières de placement brutes] – [concours bancaires courants]

NOTES AUX COMPTES SOCIÉTÉ MÈRE

Généralités

1 Règles et méthodes comptables

Actif

2 Immobilisations incorporelles et corporelles

- 2.1 Immobilisations incorporelles
- 2.2 Immobilisations corporelles

3 Immobilisations financières

4 Stocks et en-cours

5 Intérêts sur éléments de l'actif

6 Créances clients et autres créances

- 6.1 Détail
- 6.2 Échéancier - valeur brute

7 Produits à recevoir

8 Charges et produits constatés d'avance

9 Différence d'évaluation sur éléments fongibles de l'actif circulant

Passif

10 Capital social et actions propres

- 10.1 Capital social
- 10.2 Actions propres
- 10.3 Paiement en actions

11 Identité de la Société Mère consolidant globalement les comptes de la Société

12 Réserves

- 12.1 Réserves
- 12.2 Réserves d'écarts de réévaluation

13 Variation des capitaux propres au cours de l'exercice

14 Provisions

- 14.1 État des provisions
- 14.2 Détail des provisions pour risques et charges

15 Emprunts et dettes financières

16 État des échéances des dettes

17 Autres dettes, instruments de trésorerie et comptes de régularisation

18 Charges à payer

19 Éléments concernant les entreprises liées

Compte de résultat

20 Chiffre d'affaires

21 Charges de recherche et développement

22 Résultat financier

23 Résultat exceptionnel

Informations complémentaires

24 Ventilation de la charge d'impôts sur les résultats

25 Engagements hors bilan

26 Actifs et passifs éventuels

27 Instruments financiers : portefeuille d'opérations de change en dollars

28 Incidences des évaluations fiscales dérogatoires

29 Accroissements et allègements de la dette future d'impôts

30 Rémunération des mandataires sociaux

31 Effectif moyen

32 Résultat de la Société au cours des cinq derniers exercices

33 Événements postérieurs à la clôture

DASSAULT AVIATION

9, Rond-Point des Champs-Élysées Marcel Dassault - 75008 Paris

***société anonyme au capital de 66 789 624 euros, cotée et immatriculée en France
712 042 456 RCS PARIS***

Note 1 - Règles et méthodes comptables

1.1. Principes généraux

Les états financiers de la société mère au 31 décembre 2021 ont été arrêtés par le conseil d'administration qui s'est tenu le 03 mars 2022 et seront soumis à l'approbation de l'assemblée générale du 18 mai 2022. Les comptes individuels sont établis conformément au règlement ANC 2014-03 relatif au Plan Comptable Général, mis à jour de l'ensemble des règlements l'ayant modifié par la suite, ainsi qu'aux avis et recommandations ultérieurs de l'Autorité des normes comptables.

Les méthodes qui ont présidé à la présentation des comptes annuels sont comparables d'un exercice à l'autre.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels. La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

L'établissement des états financiers de la Société conduit la direction à réaliser des estimations et émettre des hypothèses susceptibles d'avoir un impact sur les montants inscrits au bilan et au compte de résultat. Ces estimations concernent notamment :

- les résultats sur les contrats en cours,
- la détermination du montant des provisions pour risques et charges et des dépréciations.

Ces estimations sont chiffrées en prenant en considération l'expérience passée, les éléments connus à l'arrêt des comptes ainsi que des hypothèses raisonnables d'évolution. Les résultats réalisés ultérieurement pourraient donc présenter des différences par rapport à ces estimations.

1.2. Principes d'évaluation

1.2.1. Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition ou de production, diminué du cumul des amortissements et des pertes de valeur. Les frais financiers ne sont pas immobilisés.

Chacun des composants identifiés d'une immobilisation fait l'objet d'une comptabilisation et d'amortissements séparés.

L'amortissement est calculé suivant la méthode linéaire. Aucune valeur résiduelle n'est prise en compte, sauf pour les avions.

Les durées d'amortissement retenues sont fonction des durées d'utilité estimées des actifs. Ces dernières sont revues à chaque clôture pour les actifs immobilisés significatifs. La durée d'utilité initiale d'un bien est prolongée ou réduite si les conditions d'utilisation du bien le justifient.

Les durées d'utilité initiales s'établissent comme suit :

Logiciels	3-4 ans
Bâtiments industriels	20-25 ans
Immeubles de bureau	20-25 ans
Agencements et aménagements	7-15 ans
Installations techniques, matériel et outillage	3-10 ans
Avions	10-15 ans
Matériel roulant	4 ans
Autres immobilisations corporelles	3-10 ans
Biens d'occasion	au cas par cas

1.2.2. Perte de valeur des actifs

La Société effectue un test de dépréciation dès l'apparition d'indice de perte de valeur. Les indices de perte de valeur proviennent des changements significatifs défavorables, présentant un caractère durable, affectant l'environnement économique ou les hypothèses ou objectifs retenus par la Société.

La Société déprécie les immobilisations corporelles et incorporelles d'un actif lorsque la valeur nette comptable de l'actif est supérieure à sa valeur actuelle. Le montant de la dépréciation comptabilisée en résultat est égal à l'écart constaté entre la valeur nette comptable et la valeur actuelle. La valeur actuelle d'un actif correspond au montant le plus élevé entre sa valeur vénale (diminuée des coûts de vente) et sa valeur d'usage.

La valeur d'usage d'un actif est calculée selon la méthode des flux de trésorerie futurs actualisés, avec un taux d'actualisation après impôts de 8,4% (8,7% au 31 décembre 2020) et un taux de croissance à long terme de 2% (identique à celui du 31 décembre 2020). Les flux après impôts sont projetés sur une durée n'excédant pas 5 ans et la méthode tient compte d'une valeur terminale. Ces flux de trésorerie futurs résultent des hypothèses économiques et des conditions d'exploitation prévisionnelles retenues par la Direction.

1.2.3. Participations, autres titres immobilisés et valeurs mobilières de placement

Les valeurs brutes sont constituées par le coût d'achat hors frais accessoires, à l'exception de celles qui ont fait l'objet de la réévaluation légale 1976. Une dépréciation est constituée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute. La valeur d'inventaire est la plus élevée entre la valeur vénale et la valeur d'usage.

Dassault Aviation évalue la valeur d'inventaire pour les titres de participation cotés selon le cours de bourse moyen du mois de clôture et pour les titres non cotés, en l'absence d'éléments de valorisation externes, selon la quote-part de situation nette.

Concernant la participation détenue dans Thales, lorsqu'un test de dépréciation est effectué, les hypothèses opérationnelles et financières utilisées proviennent directement de la direction de Thales.

1.2.4. Stocks et en-cours

Les articles entrant en stock de matières premières, produits intermédiaires ou produits finis sont évalués au coût d'acquisition pour les articles achetés et au coût de production pour les articles fabriqués. Les sorties de stocks sont valorisées au prix moyen pondéré, à l'exception des avions d'occasion qui sont sortis à leur coût d'acquisition. Les en-cours sont évalués en coût de production et ne comprennent pas de frais financiers.

Les stocks et en-cours sont dépréciés si leur valeur nette de réalisation est inférieure à leur valeur constatée dans les comptes.

La valeur nette de réalisation correspond au prix de vente estimé dans le cours normal de l'activité, diminué des coûts estimés pour l'achèvement et la réalisation de la vente. Elle prend en compte l'obsolescence technique ou commerciale des articles et les risques liés à leur faible rotation.

1.2.5. Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est constituée lorsque la valeur recouvrable est inférieure à la valeur comptable. La Société n'a pas été amenée à comptabiliser de dépréciations significatives, les créances commerciales militaires étant constituées de clients étatiques, et la grande majorité des ventes de Falcon étant réalisées au comptant.

1.2.6. Emprunts

Les emprunts sont comptabilisés pour le montant reçu. Les frais de transaction sont comptabilisés en charge de l'exercice.

1.2.7. Provisions réglementées

Les provisions réglementées figurant au bilan comprennent les provisions pour hausse des prix et les amortissements dérogatoires.

1.2.8. Provisions pour risques et charges

Provisions pour garantie et autres risques rattachés au contrat

Dans le cadre des contrats de vente ou marchés, Dassault Aviation a des obligations formelles liées aux matériels, produits et / ou prestations (développements logiciels, intégration systèmes, etc.) livrés.

Ces obligations peuvent être distinguées entre :

- garantie « courante » : remise en état des matériels défectueux au cours de leur période de garantie contractuelle ou par obligation implicite, traitement des dysfonctionnements matériels ou logiciels identifiés après qualification et mise à disposition des utilisateurs, ...
- garantie « réglementaire » : traitement par le constructeur de toute évolution du cadre réglementaire décidée par les autorités de la réglementation ou de toute non-conformité réglementaire identifiée par le constructeur ou un utilisateur après livraison des matériels ou produits livrés,
- autres risques liés à l'exécution du contrat.

La détermination du montant des provisions s'effectue principalement comme suit :

- sur la base du retour d'expérience des coûts constatés,
- sur la base de devis établis par les spécialistes des métiers concernés.

Coût des départs à la retraite et prestations assimilées

Les engagements envers le personnel en matière de coût des départs à la retraite et des prestations assimilées sont provisionnés pour les obligations restant à courir. Ils sont estimés pour l'ensemble du personnel sur la base des droits courus et d'une projection des salaires actuels, avec la prise en compte du risque de mortalité, de la rotation des effectifs et d'une hypothèse d'actualisation. Les taux utilisés ont été déterminés par référence au taux de rendement des obligations privées à long terme de première qualité de maturité équivalente à la durée des engagements évalués.

Les écarts actuariels, ou analysés comme tels, sont intégralement comptabilisés en résultat d'exploitation dans l'exercice au cours duquel ils sont constatés. La provision qui apparaît au bilan correspond au montant de l'engagement total net des montants externalisés.

1.2.9. Instruments de couvertures

La Société utilise des instruments financiers dérivés pour couvrir son exposition aux risques de variation des cours de change.

Les risques de change résultent essentiellement des ventes réalisées en dollars US. Les flux de trésorerie futurs correspondants sont partiellement couverts en utilisant des contrats de change à terme et des options de change.

La société a revu le caractère hautement probable des flux associés aux instruments financiers éligibles à la comptabilité de couverture et n'a pas détecté d'indice remettant en cause cette position à fin décembre 2021.

Les effets de la couverture, y compris le report / déport, sont comptabilisés au rythme de l'élément couvert et suivent le même classement que ce dernier, à savoir le résultat d'exploitation.

Les primes payées ou encaissées sur les achats ou ventes éventuelles d'options ne sont portées en résultat qu'à l'échéance de ces options, à l'exception des primes concernant les stratégies « à prime zéro » qui sont portées immédiatement en résultat, afin de ne pas créer de décalages temporaires.

Les instruments de couverture couvrant des positions bilanciellles font l'objet d'une comptabilisation en instruments de trésorerie.

1.2.10. Opérations en devises

Les charges et produits en devises sont enregistrés pour leur contrevaieur en euros à la date de l'opération de paiement ou d'encaissement, à l'exception des flux nets associés à la couverture de change globale, qui sont comptabilisés au cours de cette couverture pour l'année.

Les créances et les dettes en devises non soldées sont réévaluées en euros sur la base du cours de clôture.

Lorsque l'application du taux de conversion à la date d'arrêté des comptes a pour effet de modifier les montants en euros précédemment comptabilisés, les différences de conversion sont inscrites à des comptes transitoires :

- à l'actif du bilan, écart de conversion actif lorsque la différence correspond à une perte latente,
- au passif du bilan, écart de conversion passif lorsque la différence correspond à un gain latent.

Une position globale de change est calculée par échéance des créances et dettes non couvertes. Quand une position globale de change par échéance est une perte latente, une provision est constituée à hauteur de ce risque.

Les écarts de conversion sur les disponibilités au 31 décembre sont portés au compte de résultat.

1.2.11. Chiffre d'affaires et résultats

Les résultats à terminaison sont déterminés à partir des estimations de chiffre d'affaires et des coûts à terminaison (prenant en compte les prévisions des directions de programmes) qui sont revus au fur et à mesure de l'avancement des contrats et tiennent compte des derniers éléments connus à la date d'arrêté. Les éventuelles pertes à terminaison sont comptabilisées dès qu'elles sont connues.

Contrats de vente de biens et de développement

Le chiffre d'affaires et le résultat sont comptabilisés lorsque Dassault Aviation a transféré à l'acheteur les principaux risques et avantages inhérents à la propriété, et lorsqu'il est probable que les avantages économiques futurs bénéficieront à la Société.

En règle générale, le chiffre d'affaires est reconnu à la livraison des biens ou des prestations de développement. Les coûts correspondants sont valorisés sur la base du résultat à terminaison estimé au contrat. Si les coûts estimés sont inférieurs aux coûts constatés, la différence est stockée en en-cours. Si les coûts estimés sont supérieurs aux coûts constatés, une provision pour travaux restant à venir est constatée à la clôture.

Autres contrats de services

Les produits relatifs aux autres prestations de services sont comptabilisés en fonction du degré d'avancement des coûts engagés. Les résultats sont constatés au fur et à mesure de cet avancement s'ils peuvent être déterminés de façon fiable.

Les contrats impliquant les commettants et pour lesquels Dassault Aviation est seul signataire font l'objet d'une comptabilisation de la totalité du chiffre d'affaires et des charges correspondantes (y compris la part des commettants).

1.2.12. Plus-values et moins-values latentes sur valeurs mobilières de placement

Les plus-values latentes sur valeurs mobilières de placement ne sont enregistrées que lors de leur réalisation effective. L'impôt sur les dites plus-values latentes est enregistré en charges constatées d'avance jusqu'à prise en compte de la plus-value en résultat financier.

Cette méthode qui déroge au principe de non constatation partielle d'impôts différés a été adoptée pour donner une image plus fidèle du résultat de la Société.

Les moins-values latentes sur valeurs mobilières de placement font l'objet d'une dépréciation.

1.2.13. Actions propres

La valeur d'inventaire des actions propres à la clôture de l'exercice est déterminée par le cours moyen de bourse du dernier mois avant la clôture. Si le cours de bourse est inférieur à la valeur d'achat, une dépréciation est comptabilisée, à l'exception des titres en voie d'annulation ou des actions détenues en vue de leur attribution dans le cadre d'un plan déterminé.

1.3. Intégration fiscale

La Société a opté pour le régime d'intégration fiscale en 1999, en application des articles 223 A et suivants du CGI. Depuis le 1er janvier 2012, le périmètre du groupe d'intégration comprend Dassault Aviation, Dassault Aéro Service et Dassault Aviation Participations.

Cette intégration fiscale est renouvelable tacitement par période de cinq exercices.

Par convention, son incidence est neutre sur les résultats des sociétés intégrées : les charges d'impôts sont prises en compte par les sociétés intégrées comme en l'absence d'intégration fiscale.

Note 2 - Immobilisations incorporelles et corporelles

2.1. Immobilisations incorporelles

(en milliers d'euros)	31.12.2020	Acquisitions Dotations	Cessions Reprises	Autres	31.12.2021
Valeur brute					
Logiciels, brevets, licences et valeurs similaires	132 434	7 688	-2	3 394	143 514
Immobilisations en cours ; avances et acomptes	3 879	553	0	-3 394	1 038
	136 313	8 241	-2	0	144 552
Amortissements					
Logiciels, brevets, licences et valeurs similaires	-119 227	-8 224	3	0	-127 448
	-119 227	-8 224	3	0	-127 448
Valeur nette					
Logiciels, brevets, licences et valeurs similaires	13 207				16 066
Immobilisations en cours ; avances et acomptes	3 879				1 038
Total	17 086	17	1	0	17 104

2.2. Immobilisations corporelles

(en milliers d'euros)	31.12.2020	Acquisitions Dotations	Cessions Reprises	Autres	31.12.2021
Valeur brute					
Terrains	120 939	10 318	-10	892	132 139
Constructions	546 271	16 537	-265	73 528	636 071
Installations techniques, matériel et outillage	572 996	34 220	-10 293	50 112	647 035
Autres immobilisations corporelles	217 208	4 040	-46 060	2 393	177 581
Immobilisations en cours ; avances et acomptes	154 146	61 897	0	-126 925	89 118
	1 611 560	127 012	-56 628	0	1 681 944
Amortissements					
Terrains	-6 882	-1 070	4	0	-7 948
Constructions	-229 868	-30 130	245	0	-259 753
Installations techniques, matériel et outillage	-468 978	-33 761	10 089	0	-492 650
Autres immobilisations corporelles	-95 870	-9 922	8 465	0	-97 327
	-801 598	-74 883	18 803	0	-857 678
Dépréciations (1)					
Autres immobilisations corporelles	-9 115	-2 610	9 115	0	-2 610
	-9 115	-2 610	9 115	0	-2 610
Valeur nette					
Terrains	114 057				124 191
Constructions	316 403				376 318
Installations techniques, matériel et outillage	104 018				154 385
Autres immobilisations corporelles	112 223				77 644
Immobilisations en cours ; avances et acomptes	154 146				89 118
Total	800 847	49 519	-28 710	0	821 656

(1) tests de dépréciation des immobilisations corporelles (cf. note 1 des règles et méthodes comptables) :

- Une provision de 2 610 milliers d'euros a été constituée en 2021 sur les avions immobilisés.
- En l'absence d'indication objective de perte de valeurs, les autres immobilisations corporelles n'ont pas fait l'objet de tests de dépréciation au 31 décembre 2021.

Note 3 - Immobilisations financières

(en milliers d'euros)	31.12.2020	Acquisitions Dotations	Cessions Reprises	Autres	31.12.2021
Participations (1)	2 368 953	23 573	0	0	2 392 526
Créances rattachées à des participations	21 438	468	-53	0	21 853
Autres titres immobilisés	35 023	598	0	0	35 621
Prêts	1 890	0	-267	0	1 623
Autres immobilisations financières	34 566	422	-21 440	0	13 548
Total	2 461 870	25 061	-21 760	0	2 465 171
Dépréciations	-44 766	-31 433	44 612	0	-31 587
Valeur nette	2 417 104	-6 372	22 852	0	2 433 584

(1) dont Thales : 1 984 272 milliers d'euros.

Cours de bourse de l'action Thales et test de dépréciation

Sur la base du cours de bourse de l'action Thales au 31 décembre 2021, soit 74,80 euros par action, la participation de Dassault Aviation dans Thales est valorisée à 3 929 millions d'euros.

En l'absence d'indication objective de perte de valeur, les titres Thales n'ont pas fait l'objet d'un test de dépréciation au 31 décembre 2021.

État des échéances des immobilisations financières

(en milliers d'euros)	Total	À moins d'un an	À plus d'un an
Créances rattachées à des participations	21 853	1 023	20 830
Prêts	1 623	151	1 472
Autres immobilisations financières	13 548	0	13 548
Total	37 024	1 174	35 850

Informations relatives aux filiales et participations

La Société publiant des comptes consolidés, le tableau des filiales et participations est présenté sous une forme agrégée.

(en milliers d'euros)	Valeur comptable des titres détenus		Prêts et avances consentis par la Société	Montant des cautions et avals fournis par la Société	Dividendes encaissés par la Société au cours de l'exercice
	Brute	Nette			
Filiales					
Filiales françaises	119 156	119 156	0	0	0
Filiales étrangères	240 525	220 525	0	21 052	0
Total	359 681	339 681	0	21 052	0
Participations					
Participations françaises	1 989 042	1 986 928	0	0	102 962
Participations étrangères	79 424	70 106	21 853	0	0
Total	2 068 466	2 057 034	21 853	0	102 962
Total général	2 428 147	2 396 715	21 853	21 052	102 962

Note 4 - Stocks et en-cours

(en milliers d'euros)	31.12.2021			31.12.2020
	Brut	Dépréciation	Net	Net
Matières premières	258 560	-80 878	177 682	156 472
En-cours de production	2 279 832	0	2 279 832	2 070 514
Produits intermédiaires et finis	999 864	-207 107	792 757	812 516
Total	3 538 256	-287 985	3 250 271	3 039 502

Note 5 - Intérêts sur éléments de l'actif

Il n'y a pas d'intérêt inclus dans la valeur des stocks et en-cours.

Note 6 - Créances clients et autres créances

6.1. Détail

(en milliers d'euros)	31.12.2021			31.12.2020
	Brut	Dépréciation	Net	Net
Clients et comptes rattachés				
Clients et comptes rattachés	1 321 513	-66 187	1 255 326	920 101
	1 321 513	-66 187	1 255 326	920 101
Autres créances et comptes de régularisation				
Autres créances	317 470	0	317 470	355 147
Charges constatées d'avance	1 003 901	0	1 003 901	356 632
Comptes de régularisation	8 336	0	8 336	12 880
	1 329 707	0	1 329 707	724 659
Total	2 651 220	-66 187	2 585 033	1 644 760

La part des créances échues non dépréciées fait l'objet d'un suivi individuel régulier.

6.2. Échéancier - valeur brute

(en milliers d'euros)	31.12.2021			31.12.2020		
	Total	À moins d'un an	À plus d'un an	Total	À moins d'un an	À plus d'un an
Clients et comptes rattachés (1)	1 321 513	1 234 351	87 162	986 382	891 341	95 041
Autres créances	317 470	317 470	0	355 147	355 147	0
Charges constatées d'avance (2)	1 003 901	980 583	23 318	356 632	300 295	56 337
Comptes de régularisation	8 336	8 336	0	12 880	12 880	0
Total	2 651 220	2 540 740	110 480	1 711 041	1 559 663	151 378

(1) dont créances représentées par des effets de commerce : 14 993 milliers d'euros au 31 décembre 2021 et 18 744 milliers d'euros au 31 décembre 2020.

(2) cf. note 8.



Note 7 - Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan (en milliers d'euros)	31.12.2021	31.12.2020
Créances rattachées aux participations	51	608
Créances clients et comptes rattachés	589 617	409 188
Valeurs mobilières de placement	63	66
Disponibilités	1 047	987
Total	590 778	410 849

Note 8 - Charges et produits constatés d'avance

(en milliers d'euros)	31.12.2021	31.12.2020
Produits d'exploitation	1 757 072	515 822
Charges d'exploitation (1)	1 003 901	356 632
(1) dont IS sur plus-values latentes de valeurs mobilières de placement	142 560	143 234

L'augmentation des produits constatés d'avance résulte essentiellement de l'alignement du chiffre d'affaires issu de la facturation sur le rythme de transfert du contrôle des prestations de développements fournies aux clients dans le cadre des contrats Rafale Export.

La hausse des charges constatées d'avance reflète la part des commettants dans l'augmentation des produits constatés d'avance.

Note 9 - Différence d'évaluation sur éléments fongibles de l'actif circulant

Valeurs mobilières de placement et instruments de trésorerie (en milliers d'euros)	31.12.2021	31.12.2020
Valeurs mobilières de placement et instruments de trésorerie - valeur au bilan (1)	2 024 426	826 188
Valeurs mobilières de placement et instruments de trésorerie - valeur de marché	2 404 461	1 208 988

(1) déduction faite des actions propres (cf. note 10).

Note 10 - Capital social et actions propres

10.1. Capital social

Le capital social s'élève à 66 790 milliers d'euros et se compose de 83 487 030 actions ordinaires de 0,8 euros chacune au 31 décembre 2021, la valeur nominale de l'action Dassault Aviation ayant été divisée par 10 le 29 septembre 2021. À valeur nominale identique, le nombre d'actions composant le capital social est inchangé par rapport au 31 décembre 2020.

10.2. Actions propres

Les mouvements sur actions propres sont détaillés ci-dessous :

(en nombre de titres)	2021	2020
Actions propres au 1er janvier	334 210	356 000
Achats d'actions propres	0	0
Annulations d'actions	0	0
Paievements en actions	-24 080	-21 790
Actions propres au 31 décembre	310 130	334 210

Afin d'assurer la comparabilité de l'information, les données communiquées au titre des actions propres tiennent compte de la division par 10 de la valeur nominale de l'action.

Les 310 130 actions auto-détenues au 31 décembre 2021 sont affectées à d'éventuelles attributions d'actions de performance et à un éventuel contrat de liquidité permettant d'assurer l'animation du marché.

10.3. Paiement en actions

Des actions de performance ont été attribuées aux mandataires au cours des conseils d'administration des 26 février 2020 et 4 mars 2021 (caractéristiques des plans décrites au paragraphe 5.5 du rapport de gestion du conseil d'administration).

24 080 actions de performance ont été acquises par les mandataires sociaux le 26 février 2021, les conditions de performance fixées par le conseil d'administration du 26 février 2020 ayant été atteintes.

Les actions attribuées, non encore acquises, sont soumises à des conditions de performance.

Afin d'assurer la comparabilité de l'information, les données communiquées au titre des plans tiennent compte de la division par 10 de la valeur nominale de l'action.

Date de décision d'attribution	Période d'acquisition	Nombre d'actions attribuées	Nombre d'actions livrées en 2021	Nombre d'actions annulées (1)	Soldes d'actions de performance au 31.12.2021
26.02.2020	Du 26.02.2020 au 25.02.2021	22 500	24 080	0	0
04.03.2021	Du 04.03.2021 au 03.03.2022	27 000	0	0	27 000

(1) actions annulées en cas de non atteinte partielle ou totale des conditions de performance.

Note 11 - Identité de la société mère consolidant globalement les comptes de la Société

	%
Groupe industriel Marcel Dassault (GIMD) 9, Rond-Point des Champs-Élysées - Marcel Dassault 75008 Paris	62,47%

Note 12 - Réserves

12.1. Réserves

(en milliers d'euros)	31.12.2021	31.12.2020
Écarts de réévaluation	4 136	4 136
Réserve légale	6 679	6 679
Report à nouveau	3 025 487	2 952 034
Total	3 036 302	2 962 849

12.2. Réserves d'écarts de réévaluation

(en milliers d'euros)	Variation de la réserve de réévaluation			
	31.12.2020	Mouvements 2021		31.12.2021
		Diminutions dues aux cessions	Autres variations	
Terrains	3 615	0	0	3 615
Participations	521	0	0	521
Total	4 136	0	0	4 136
Réserve de réévaluation (1976)	4 136	0	0	4 136

Note 13 - Variation des capitaux propres au cours de l'exercice

13.1. Résultat de l'exercice

	2021	2020
Résultat comptable		
Milliers d'euros	364 323	175 761
Euros par action (1)	4,36	2,11
Variation des capitaux propres hors résultat de l'exercice		
Milliers d'euros	-1 959	2 275
Euros par action (1)	-0,02	0,03
Dividendes		
Milliers d'euros	207 883 (2)	102 689 (3)
Euros par action (1)	2,49 (2)	1,23 (3)

(1) la valeur nominale de l'action Dassault Aviation a été divisée par 10 le 29 septembre 2021. Afin d'assurer la comparabilité de l'information, les données communiquées au titre de 2020 tiennent compte de la division par 10 de la valeur nominale de l'action.

(2) proposés par le conseil d'administration à l'assemblée générale.

(3) les dividendes au titre de l'exercice clos au 31 décembre 2020 ont été versés pour 102 308 milliers d'euros, déduction faite des dividendes sur les actions auto-détenues.

13.2. Tableau de variation des capitaux propres hors résultat de l'exercice (en milliers d'euros)

	Avant affectation résultat 2020 31.12.2021	Après affectation résultat 2020 31.12.2021
A -		
1. Capitaux propres à la clôture de l'exercice 2020 hors résultat de l'exercice	3 297 313	3 297 313
2. Résultat 2020 avant affectation	175 761	
3. Affectation du résultat 2020 à la situation nette par l'A.G.O.		73 453
4. Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice 2021	3 473 074	3 370 766
B - Apports reçus avec effet rétroactif à l'ouverture de l'exercice 2021		0
1. Variation du capital		0
2. Variation des autres postes		0
C - (= A4 + B) Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice 2021		3 370 766
D - Variation en cours d'exercice hors résultat 2021		-1 959
1. Variation du capital		0
2. Variation des primes, réserves, report à nouveau		0
3. Contreparties de réévaluation - réserve		0
4. Variation des provisions réglementées et subventions d'investissements		-1 959
5. Autres variations		0
E - Capitaux propres au bilan de clôture de l'exercice 2021 hors résultat 2021 avant A.G.O. (= C + D)		3 368 807
F - Variation totale des capitaux propres au cours de l'exercice 2021 hors résultat 2021 (= E - C)		-1 959

Note 14 - Provisions

14.1. État des provisions

(en milliers d'euros)	31.12.2020	Dotations	Reprises	Autres	31.12.2021
Provisions réglementées					
Pour hausse des prix	64 057	8 594 (3)	-17 629 (3)	0	55 022
Amortissements dérogatoires	64 575	19 664 (3)	-11 893 (3)	0	72 346
Plus-values réinvesties	18	0 (3)	0 (3)	0	18
	128 650	28 258	-29 522	0	127 386
Provisions pour risques et charges					
D'exploitation	1 218 275	724 329 (1)	-293 966 (1)	0	1 648 638
Financiers	0	0 (2)	0 (2)	0	0
Exceptionnels	0	0 (3)	0 (3)	0	0
	1 218 275	724 329	-293 966	0	1 648 638
Dépréciations					
Sur immobilisations incorporelles	0	0 (1)	0 (1)	0	0
Sur immobilisations corporelles	9 115	2 610 (1)	-9 115 (1)	0	2 610
Sur immobilisations financières	44 766	31 433 (2)	-44 612 (2)	0	31 587
Sur stocks et en-cours	294 902	287 985 (1)	-294 902 (1)	0	287 985
Clients et comptes rattachés	66 281	66 187 (1)	-66 281 (1)	0	66 187
Sur valeurs mobilières de placement	2 574	2 813 (2)	-2 574 (2)	0	2 813
	417 638	391 028	-417 484	0	391 182
Total	1 764 563	1 143 615	-740 972	0	2 167 206

	{ - d'exploitation	1 081 111 (1)	-664 264 (1)
Dont dotations et reprises	{ - financières	34 246 (2)	-47 186 (2)
	{ - exceptionnelles	28 258 (3)	-29 522 (3)
		1 143 615	-740 972

14.2. Détail des provisions pour risques et charges

(en milliers d'euros)	31.12.2020	Dotations	Reprises	Autres	31.12.2021
D'exploitation					
Coûts des départs à la retraite et charges de rémunération (1)	209 820	38 664	-107 476	0	141 008
Congés de fin de carrière	1 900	139	-299	0	1 740
Garantie (2)	879 700	131 000	-126 700	0	884 000
Autres risques rattachés aux contrats (2)	123 127	550 154	-55 763	0	617 518
Pour perte de change	3 728	4 372	-3 728	0	4 372
	1 218 275	724 329	-293 966	0	1 648 638
Financiers					
Divers	0	0	0	0	0
	0	0	0	0	0
Exceptionnels					
Divers	0	0	0	0	0
	0	0	0	0	0
Total des provisions pour risques et charges	1 218 275	724 329	-293 966	0	1 648 638

(1) provisions pour coûts des départs à la retraite et charges de rémunération :

Les engagements liés aux coûts des départs à la retraite sont calculés pour l'ensemble du personnel suivant la méthode des unités de crédits projetées. Ils sont provisionnés en totalité pour les obligations restant à courir.

La simulation de la projection de carrière est pondérée par la table de mortalité du code des assurances et par le taux de rotation du personnel constaté (variable suivant l'âge). Le coût des départs est fonction du nombre d'années d'ancienneté du salarié à la clôture de l'exercice par rapport à son espérance totale d'années de carrière (cf. principes d'évaluation 1.2.8.).

Le calcul prend en compte les hypothèses annuelles suivantes : augmentation des salaires de 3,89% et taux d'actualisation de 1,0%.

L'application de la recommandation ANC 2013-02 du 7 novembre 2013 modifiée le 5 novembre 2021, portant sur l'attribution des avantages postérieurs à l'emploi aux périodes de service, n'a pas eu d'impact matériel sur les états financiers de la Société. Ces impacts ont été comptabilisés en résultat de l'exercice.

Au 31 décembre 2021, le solde de la provision relative aux médailles du travail est de 3,4 millions d'euros.

(2) provisions pour garantie, autres risques rattachés aux contrats :

Les provisions tiennent compte de l'évolution de la flotte en service, des livraisons de la période et des obligations contractuelles induites par l'exécution des marchés.

Note 15 - Emprunts et dettes financières

(en milliers d'euros)	31.12.2021	31.12.2020
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	0	0
Emprunts et dettes financières divers (1)	97 043	119 754
Total	97 043	119 754

(1) au 31 décembre 2021 et au 31 décembre 2020, les dettes financières diverses comprennent essentiellement la participation des salariés en compte courant bloqué.

Il n'y a pas d'emprunt participatif.

Note 16 - État des échéances des dettes

(en milliers d'euros)	Total	À moins d'un an	À plus d'un an et moins de 5 ans	À plus de 5 ans
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	0	0	0	0
Emprunts et dettes financières divers (1)	97 043	11 729	85 229	85
Dettes fournisseurs et comptes rattachés (2)	985 523	985 523	0	0
Dettes fiscales et sociales	267 450	267 450	0	0
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	21 514	21 514	0	0
Autres dettes	108 546	108 546	0	0
Total	1 480 076	1 394 762	85 229	85

(1) cf. note 15.

(2) dont dettes représentées par des effets de commerce : 75 786 milliers d'euros.

Note 17 - Autres dettes, instruments de trésorerie et comptes de régularisation

(en milliers d'euros)	31.12.2021	31.12.2020
Dettes fiscales et sociales	267 450	249 472
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	21 514	26 944
Autres dettes	108 546	68 742
Produits constatés d'avance (1)	1 757 072	515 822
Comptes de régularisation passif	7 038	9 152
Instruments de trésorerie	6 056	3 079
Total	2 167 676	873 211

(1) cf. note 8.

Note 18 - Charges à payer

Montant des charges à payer inclus dans les postes suivants du bilan (en milliers d'euros)	31.12.2021	31.12.2020
Emprunts et dettes financières	57	108
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	545 229	374 316
Autres dettes et comptes de régularisation	282 350	202 217
Total	827 636	576 641

Note 19 - Éléments concernant les entreprises liées

Toutes les transactions réalisées avec les parties liées ont été conclues à des conditions normales de marché.

Note 20 - Chiffre d'affaires

(en milliers d'euros)	2021	2020
A) Par produit :		
Ventes de biens	4 988 468	3 840 459
Ventes de services	1 369 197	976 046
Total	6 357 665	4 816 505
B) Par zone géographique :		
France	746 383	569 769
Export (1)	5 611 282	4 246 736
Total	6 357 665	4 816 505

(1) le chiffre d'affaires réalisé dans le cadre des contrats Rafale Export est comptabilisé sur une base brute (y compris la part des commettants).

Note 21 - Charges de recherche et développement

Les dépenses de recherche et développement sont enregistrées en charges dans l'exercice au cours duquel elles sont constatées et représentent :

(en milliers d'euros)	2021	2020
Charges de recherche et développement	-530 821	-518 154

La stratégie et les axes d'efforts de la Société en matière de recherche et développement sont décrits dans le rapport de gestion du conseil d'administration.

Note 22 - Résultat financier

(en milliers d'euros)	2021	2020
Produits de participation (1)	103 382	21 701
Produits d'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	22	22
Autres intérêts et produits assimilés	4 562	8 540
Reprises sur dépréciation des titres de participation	20 000	0
Reprise sur dépréciation des autres titres immobilisés	24 612	8 011
Reprises sur dépréciation des valeurs mobilières de placement	2 574	75
Produits financiers	155 152	38 349
Dotations pour dépréciation des titres de participation	-20 000	-20 000
Dotations pour dépréciation des autres titres immobilisés	-11 433	-24 612
Dotations pour dépréciation des valeurs mobilières de placement	-2 813	-2 574
Intérêts et charges assimilées	-215	-1 301
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	-1 621	-4 557
Charges financières	-36 082	-53 044
Résultat financier	119 070	-14 695

(1) en 2021, Thales a versé à la Société 71 443 milliers d'euros de dividendes au titre de l'exercice 2020 et 31 519 milliers d'euros d'acompte sur les dividendes au titre de l'exercice 2021. En 2020, Thales avait versé 21 013 milliers d'euros d'acompte sur les dividendes au titre de l'exercice 2020 et n'avait pas versé le solde de dividendes au titre de l'exercice 2019.

Note 23 - Résultat exceptionnel

(en milliers d'euros)	2021	2020
Produits des cessions d'éléments d'actif		
- Immobilisations corporelles	38 203	577
- Immobilisations financières	0	1 116
	38 203	1 693
Autres produits exceptionnels	539	22
Reprises sur provisions réglementées		
- Pour hausse des prix	17 629	10 458
- Amortissements dérogatoires	11 893	10 954
	29 522	21 412
Produits exceptionnels	68 264	23 127
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	0	-11
Valeur comptable des éléments cédés		
- Immobilisations corporelles	-37 824	-24 490
- Immobilisations financières	0	-3 099
	-37 824	-27 589
Autres charges exceptionnelles	-230	-280
Dotations aux provisions réglementées		
- Pour hausse des prix	-8 594	-9 742
- Amortissements dérogatoires	-19 664	-13 975
	-28 258	-23 717
Autres provisions exceptionnelles	0	0
Charges exceptionnelles	-66 312	-51 597
Résultat exceptionnel	1 952	-28 470

Note 24 - Ventilation de la charge d'impôts sur les résultats

(en milliers d'euros)	Résultat avant impôts	Impôts (IS)	Résultat après impôts
Résultat courant	610 616	-158 643	451 973
Résultat exceptionnel, participation et intéressement	-106 410	18 760	-87 650
Résultat net	504 206	-139 883 (1)	364 323

(1) dont Crédit d'Impôt Recherche : 32 890 milliers d'euros.

Note 25 - Engagements hors bilan

Les engagements hors bilan de la Société portent essentiellement sur ses activités opérationnelles et se ventilent comme suit :

Engagements donnés (en milliers d'euros)	31.12.2021	31.12.2020
Engagements liés à l'exécution de contrats d'exploitation	9 968 868	10 050 523
Avals et cautions	21 052	59 479
Engagements garantis par des cautions bancaires	1 770 381	1 021 551
Total	11 760 301	11 131 553

Engagements reçus (en milliers d'euros)	31.12.2021	31.12.2020
Carnet de commandes	19 481 463	14 742 600
Autres engagements liés à l'exécution de contrats d'exploitation	1 633 129	1 633 129
Sûretés réelles	60 335	61 373
Garanties Bpifrance Assurance Export	14 243	17 807
Engagements garantis par des cautions bancaires	20 331	23 675
Total	21 209 501	16 478 584

Contrats de location simple (en milliers d'euros)	Total	À moins d'un an	À plus d'un an
Montant des paiements minimaux futurs non résiliables (non actualisés)	48 637	20 374	28 263

Les principaux contrats de location simple de la Société concernent des ensembles immobiliers de bureaux à usage industriel.

Note 26 - Actifs et passifs éventuels

Il n'y a pas d'actifs ou passifs éventuels au 31 décembre 2021.

Note 27 - Instruments financiers : portefeuille d'opérations de change en dollars

Dassault Aviation a un risque de change sur les ventes Falcon qui sont pour la quasi-totalité libellées en dollars US. Ce risque est couvert partiellement en utilisant des contrats de change à terme et des options de change.

Les instruments financiers détenus par Dassault Aviation sont valorisés ci-dessous à leur valeur de marché.

La valeur de marché correspond aux montants reçus ou payés en cas de résiliation totale du portefeuille, dont la contre-valeur en euros est calculée sur la base du cours du dollar à la clôture. Elle n'est pas représentative des résultats qui seront constatés lors de la réalisation des couvertures.

La valeur de marché du portefeuille n'est donnée qu'à titre indicatif. Tous les dérivés souscrits par la Société le sont à des fins de couverture. Les options souscrites sont des dérivés avec composante d'optimisation sans prise de risque supplémentaire.

	31.12.2021		31.12.2020	
Valeur de marché	Milliers de dollars	Milliers d'euros	Milliers de dollars	Milliers d'euros
Options de change	-8 242	-7 277	27 397	22 327
Opérations à terme	-83 099	-73 370	71 680	58 414
Total	-91 341	-80 647	99 077	80 741

Test de sensibilité des instruments dérivés de change

Une analyse de sensibilité a été réalisée afin de déterminer l'impact d'une variation du cours du dollar US par rapport à l'euro de plus ou moins 10 centimes.

Valeur de marché du portefeuille (en milliers d'euros)	31.12.2021	
Valeur de marché	-80 647	
Cours du dollar à la clôture	1,1326	
Cours du dollar à la clôture +/- 10 centimes	1,2326	1,0326
Variation de la position nette au bilan (1)	+148 820	-182 076

(1) données calculées à partir des conditions de marché existantes aux dates d'arrêt. Elles ne sont pas représentatives des résultats qui seront constatés lors de la réalisation des couvertures.

Note 28 - Incidences des évaluations fiscales dérogatoires

(en milliers d'euros)	31.12.2021	31.12.2020
Résultat de l'exercice	364 323	175 761
Impôts sur les résultats	139 883	-34 285
Résultat avant impôts	504 206	141 476
Amortissements dérogatoires	7 771	3 021
Provision pour hausse des prix	-9 035	-716
Variation des provisions réglementées	-1 264	2 305
Résultat hors évaluations fiscales dérogatoires (avant impôts)	502 942	143 781

Note 29 - Accroissements et allègements de la dette future d'impôts

(en milliers d'euros)	31.12.2021	31.12.2020
Provisions réglementées :		
- Pour hausse des prix	55 022	64 057
- Amortissements dérogatoires	72 346	64 575
- Plus-values réinvesties	18	18
Assiette des accroissements	127 386	128 650
Accroissements de la dette future d'impôts	36 190	41 194
Provisions non déductibles l'année de la comptabilisation :		
- Participation des salariés	88 362	47 990
- Pour coûts des départs à la retraite	136 296	205 103
Autres décalages temporaires	971 029	738 619
Assiette des allègements	1 195 687	991 712
Allègements de la dette future d'impôts	339 695	317 546
Moins-values à long terme	0	0

Taux d'impôts au 31 décembre 2021 de 28,41% contre 32,02% au 31 décembre 2020.

Note 30 - Rémunération des mandataires sociaux

Le montant global des rémunérations perçues par les mandataires sociaux, dont le détail est communiqué dans le rapport du conseil d'administration sur le gouvernement d'entreprise, s'élève à 5 890 863 euros pour 2021.

Note 31 - Effectif moyen

L'effectif moyen de la Société est de 8 731 personnes en 2021. Il s'élevait à 8 811 personnes en 2020.

Note 32 - Résultat de la Société au cours des cinq derniers exercices

Nature des indications (en milliers d'euros à l'exception du point 3/ en euros par action)	2017	2018	2019	2020	2021
1/ Situation financière en fin d'exercice					
a. Capital social	66 495	66 790	66 790	66 790	66 790
b. Nombre d'actions émises (1)	83 119 210	83 487 030	83 487 030	83 487 030	83 487 030
2/ Résultat global des opérations effectives					
a. Chiffre d'affaires hors taxes	4 184 368	4 398 911	6 976 456	4 816 505	6 357 665
b. Bénéfice avant impôts, amortissements et provisions	513 312	734 937	929 034	81 763	989 954
c. Impôts sur les bénéfices	68 912	158 003	194 812	-34 285	139 883
d. Bénéfice après impôts, amortissements et provisions	309 500	442 438	490 290	175 761	364 323
e. Montant des bénéfices distribués (2)	127 172	176 993	0	102 689	207 883 (3)
3/ Résultat des opérations réduit à une seule action en euros (1)					
a. Bénéfice après impôts, mais avant amortissements et provisions	5,35	6,91	8,79	1,39	10,18
b. Bénéfice après impôts, amortissements et provisions	3,72	5,30	5,87	2,11	4,36
c. Dividende versé à chaque action	1,53	2,12	0	1,23	2,49 (3)
4/ Personnel					
a. Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice	8 155	8 108	8 563	8 811	8 731
b. Salaires et traitements	475 416	492 506	517 276	514 106	539 291
c. Charges sociales	250 896	266 212	288 862	265 718	293 254
5/ Montant de la participation du personnel	74 019	110 835	127 306	47 990	88 362
6/ Montant de l'intéressement	20 000	20 000	20 000	16 909	20 000

(1) la valeur nominale de l'action Dassault Aviation a été divisée par 10 le 29 septembre 2021. Afin d'assurer la comparabilité de l'information, les données communiquées au titre des exercices antérieurs tiennent compte de la division par 10 de la valeur nominale de l'action.

(2) les dividendes au titre de l'exercice clos au 31 décembre 2020 ont été versés pour 102 308 milliers d'euros, au titre de l'exercice clos au 31 décembre 2018 pour 176 238 milliers d'euros, au titre de l'exercice clos au 31 décembre 2017 pour 126 604 milliers d'euros, déduction faite des dividendes sur les actions auto-détenues. Du fait du contexte sanitaire, il n'y a pas eu de dividendes versés au titre des résultats 2019.

(3) proposé par le conseil d'administration à l'assemblée générale, sous réserve du dividende non versé aux actions auto-détenues au moment de la mise en paiement.

Note 33 - Événements postérieurs à la clôture

Le conflit entre la Russie et l'Ukraine n'a pas d'impact matériel sur les états financiers au 31 décembre 2021.

Aucun autre événement significatif pouvant avoir un impact sur les comptes n'est intervenu entre le 31 décembre 2021 et la date d'arrêté des comptes par le conseil d'administration.

DASSAULT AVIATION

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 66.789.624 €
SIÈGE SOCIAL : 9, ROND-POINT DES CHAMPS-ÉLYSÉES-MARCEL DASSAULT
75008 PARIS
712 042 456 R.C.S. PARIS

-oOo-

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE ET EXTRAORDINAIRE DU 18 MAI 2022

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL

-oOo-

TROISIÈME RÉSOLUTION - Affectation et répartition du bénéfice de la Société Mère

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité des Assemblées ordinaires, décide, sur la proposition du Conseil d'administration, d'affecter le bénéfice net de 364 323 130,74 euros :

augmenté du report à nouveau de :

3 025 487 340,20 euros,

soit un total de :

3 389 810 470,94 euros,

de la manière suivante :

- distribution au titre des dividendes :

207 882 704,70 euros,

- solde au report à nouveau :

3 181 927 766,24 euros.

Comme conséquence des affectations ci-dessus, il est distribué un dividende brut de 2,49 euros par action.

Ce dividende sera mis en paiement en numéraire le 25 mai 2022. Il sera versé directement aux titulaires d'actions « nominatives pures » et par l'entremise des intermédiaires habilités pour les titulaires d'actions « nominatives administrées » ou « au porteur ».

Le montant des dividendes qui, conformément aux dispositions du 4^{ème} alinéa de l'article L. 225-210 du Code de commerce, ne peut être versé aux actions auto-détenues par la Société, sera réaffecté au compte de report à nouveau.

Le dividende qui sera distribué aux actionnaires personnes physiques étant domiciliés fiscalement en France, n'ayant pas opté pour une imposition selon le barème progressif de l'impôt sur le revenu, sera imposé selon le prélèvement forfaitaire unique (dit PFU) de 30% (12,8% d'impôt forfaitaire sur le revenu et 17,2% de prélèvements sociaux). Pour les actionnaires personnes physiques domiciliées en France ayant effectué une telle option, ce dividende est soumis aux prélèvements de 17,2% et à l'impôt sur le revenu selon le barème progressif de l'impôt sur le revenu et ouvre droit à l'abattement plafonné à 40% prévu par l'article 158-3-2° du Code général des impôts.

Il est rappelé que les dividendes nets distribués au titre des trois exercices précédents et l'abattement correspondant ont été de :

Exercice	Dividende par action	Montant total
	(en euros) (1)	(en millions d'euros)
2018	2,12	177
2019	0	0
2020	1,23	103

*(1) Dividendes éligibles au prélèvement
forfaitaire unique ou à l'abattement de 40%.*

Cette résolution, mise à voix, est adoptée à la majorité qualifiée de 117 861 611 voix des actionnaires présents, représentés ou ayant voté par correspondance, 80 928 voix ayant voté contre et 483 voix s'étant abstenues.

Extrait certifié conforme



Éric TRAPPIER
Président-Directeur Général

DASSAULT AVIATION

**Rapport des commissaires aux comptes
sur les comptes annuels**

(Exercice clos le 31 décembre 2021)

PricewaterhouseCoopers Audit
63, rue de Villiers
92208 Neuilly-sur-Seine Cedex

MAZARS
Tour Exaltis – 61, rue Henri Regnault
92075 Paris La Défense

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

(Exercice clos le 31 décembre 2021)

À l'assemblée générale
DASSAULT AVIATION
9 Rond-Point des Champs-Élysées - Marcel Dassault
75008 PARIS

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société DASSAULT AVIATION relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

L'opinion formulée ci-dessus est cohérente avec le contenu de notre rapport au comité d'audit.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes sur la période du 1^{er} janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par l'article 5, paragraphe 1, du règlement (UE) n° 537/2014.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur l'incidence de la première application de la recommandation ANC 2013-02 modifiée le 5 novembre 2021 portant sur l'attribution des droits des régimes pour avantages du personnel postérieurs à l'emploi, décrite dans la note 14.2 de l'annexe aux comptes annuels.

Justification des appréciations – Points clés de l'audit

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les points clés de l'audit relatifs aux risques d'anomalies significatives qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importants pour l'audit des comptes annuels de l'exercice, ainsi que les réponses que nous avons apportées face à ces risques.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Risque identifié	Notre réponse
Comptabilisation du résultat à reconnaître sur les contrats Défense et des provisions associées (Notes 1.2.8, 1.2.11, 14.2 et 20 de l'annexe aux comptes annuels) Comme décrit dans la note 1.2.11, les résultats à terminaison sur contrats Défense, ainsi que les éventuelles provisions pour perte à terminaison et provisions pour risques et charges à la date de clôture dépendent de la capacité de l'entité : • à mesurer les coûts encourus sur un contrat et, • à estimer de manière fiable les coûts restant à engager jusqu'à la fin du contrat. Les estimations des coûts restant à engager s'appuient sur un processus de suivi des programmes assuré par la Direction de Programmes et la Direction Financière sous le contrôle de la Direction Générale. Les estimations des résultats à terminaison des contrats sont mises à jour à chaque clôture de comptes.	À partir de discussions avec les Directions Opérationnelles concernées, nous avons pris connaissance des processus de recensement des coûts et d'évaluation des marges à terminaison. Nous avons également testé le fonctionnement des contrôles internes clés que nous avons estimé pertinents pour notre audit. Nos travaux ont notamment consisté à : • Tester les contrôles relatifs aux prévisions de chiffre d'affaires et de coûts à encourir sur les contrats ; • Mener des entretiens avec les responsables de suivi des programmes et réaliser des tests sur pièces sélectionnées par sondage, sur la base d'un échantillon de contrats les plus contributeurs au résultat de la période, afin : – de confirmer l'exécution des prestations du contrat lorsque le chiffre d'affaires est reconnu à l'achèvement ; – de tester les coûts encourus et ainsi corroborer le degré d'avancement retenu lorsque le chiffre d'affaires est reconnu à l'avancement ; – d'apprécier le caractère raisonnable des hypothèses significatives utilisées pour la

La comptabilisation du résultat à reconnaître des contrats Défense est considéré comme un point clé de l'audit en raison du haut degré de jugement et d'estimations requis pour la détermination des modalités de reconnaissance du résultat à terminaison des contrats, et par conséquent, du caractère potentiellement significatif de leur incidence sur le résultat et les capitaux propres.

détermination des résultats à terminaison, des provisions pour risques et charges, et tester par sondage les données et coûts observés retenus pour l'évaluation des provisions ainsi que les calculs effectués.

- Rapprocher les données comptables avec leur suivi analytique opérationnel pour ces mêmes contrats ;
- Vérifier la correcte allocation analytique des coûts aux contrats.

Pour une sélection de contrats dont le résultat à terminaison a évolué de manière significative par rapport aux estimations antérieures, nous avons cherché à comprendre l'origine des évolutions constatées dans le but de les corroborer avec des justifications techniques et opérationnelles sur la base de notre expérience et d'entretiens avec les directions concernées.

Risque identifié	Notre réponse
Évaluation des provisions pour garantie (Notes 1.2.8 et 14.2 de l'annexe aux comptes annuels) Dassault Aviation assortit ses livraisons d'aéronefs de garanties contre les défauts matériels ou de logiciels et est soumis à l'obligation de corriger les non-conformités réglementaires identifiées après la livraison des matériels. Ces garanties constituent donc pour Dassault Aviation un engagement dont il convient de provisionner les coûts attendus dès la livraison de l'avion. L'estimation des provisions est fondée d'une part, sur les données et coûts observés par modèle d'avion et type d'opérations prises en garantie, et d'autre part sur les coûts estimés, notamment par des devis de spécialistes, de traitement des dysfonctionnements et non-conformités réglementaires. Compte tenu de la flotte en service et de la diversité des coûts potentiellement à encourir, les provisions pour garanties font l'objet de modèles complexes impliquant le jugement de plusieurs Directions Opérationnelles. L'évaluation de ces engagements par la Direction a conduit Dassault Aviation à comptabiliser des provisions pour garanties à hauteur de 884 millions d'euros au 31 décembre 2021. L'évaluation de ces provisions constitue un point clé de l'audit en raison : • du niveau élevé de jugement requis pour leur détermination,	À partir de discussions avec les Directions Opérationnelles concernées, nous avons pris connaissance des processus de recensement des risques à garantir ainsi que des procédures mises en place pour déterminer les coûts et les autres données servant de base à l'évaluation des provisions pour garantie. Nous avons également testé le fonctionnement des contrôles clés que nous avons estimés pertinents pour notre audit. En outre, nos travaux ont consisté à : • apprécier la pertinence de la méthodologie de provisionnement retenue par la Direction de Dassault Aviation et les jugements exercés par celle-ci ; • apprécier, notamment par entretiens avec les Directions Opérationnelles concernées, le caractère raisonnable des principales hypothèses utilisées pour la détermination des provisions pour garantie ; • tester par sondage les données sources et coûts observés retenus pour l'évaluation des provisions ainsi que l'exactitude des calculs effectués.

- de la complexité de leur évaluation,
- de leur montant significatif,
- et, par conséquent, du caractère potentiellement significatif de leur incidence sur le résultat et les capitaux propres si leurs estimations devaient varier.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

Rapport sur le gouvernement d'entreprise

Nous attestons de l'existence, dans le rapport du conseil d'administration sur le gouvernement d'entreprise, des informations requises par les articles L.225-37-4, L.22-10-10 et L.22-10-9 du code de commerce.

Concernant les informations fournies en application des dispositions de l'article L.22-10-9 du code de commerce sur les rémunérations et avantages versés ou attribués aux mandataires sociaux ainsi que sur les engagements consentis en leur faveur, nous avons vérifié leur concordance avec les comptes ou avec les données ayant servi à l'établissement de ces comptes et, le cas échéant, avec les éléments recueillis par votre société auprès des entreprises contrôlées par elle qui sont comprises dans le périmètre de consolidation. Sur la base de ces travaux, nous attestons l'exactitude et la sincérité de ces informations.

Concernant les informations relatives aux éléments que votre société a considéré susceptibles d'avoir une incidence en cas d'offre publique d'achat ou d'échange, fournies en application des dispositions de l'article L.22-10-11 du code de commerce, nous avons vérifié leur conformité avec les documents dont elles sont issues et qui nous ont été communiqués. Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'observation à formuler sur ces informations.

Autres informations

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Autres vérifications ou informations prévues par les textes légaux et réglementaires

Format de présentation des comptes annuels destinés à être inclus dans le rapport financier annuel

Nous avons également procédé, conformément à la norme d'exercice professionnel sur les diligences du commissaire aux comptes relatives aux comptes annuels et consolidés présentés selon le format d'information électronique unique européen, à la vérification du respect de ce format défini par le règlement européen délégué n° 2019/815 du 17 décembre 2018 dans la présentation des comptes annuels destinés à être inclus dans le rapport financier annuel mentionné au I de l'article L.451-1-2 du code monétaire et financier, établis sous la responsabilité du Président-Directeur Général.

Sur la base de nos travaux, nous concluons que la présentation des comptes annuels destinés à être inclus dans le rapport financier annuel respecte, dans tous ses aspects significatifs, le format d'information électronique unique européen.

Il ne nous appartient pas de vérifier que les comptes annuels qui seront effectivement inclus par votre société dans le rapport financier annuel déposé auprès de l'AMF correspondent à ceux sur lesquels nous avons réalisé nos travaux.

Désignation des commissaires aux comptes

Nous avons été nommés commissaires aux comptes de la société DASSAULT AVIATION par vos assemblées générales du 19 juin 1990 pour le cabinet Mazars et du 12 mai 2020 pour le cabinet PricewaterhouseCoopers Audit.

Au 31 décembre 2021, le cabinet Mazars était dans la trente-deuxième année de sa mission sans interruption et le cabinet PricewaterhouseCoopers Audit dans la deuxième année.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Il incombe au comité d'audit de suivre le processus d'élaboration de l'information financière et de suivre l'efficacité des systèmes de contrôle interne et de gestion des risques, ainsi que le cas échéant de l'audit interne, en ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Objectif et démarche d'audit

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Rapport au comité d'audit

Nous remettons au comité d'audit un rapport qui présente notamment l'étendue des travaux d'audit et le programme de travail mis en œuvre, ainsi que les conclusions découlant de nos travaux. Nous portons également à sa connaissance, le cas échéant, les faiblesses significatives du contrôle interne que nous avons identifiées pour ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

DASSAULT AVIATION**Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels****Exercice clos le 31 décembre 2021 - Page 7**

Parmi les éléments communiqués dans le rapport au comité d'audit figurent les risques d'anomalies significatives, que nous jugeons avoir été les plus importants pour l'audit des comptes annuels de l'exercice et qui constituent de ce fait les points clés de l'audit, qu'il nous appartient de décrire dans le présent rapport.

Nous fournissons également au comité d'audit la déclaration prévue par l'article 6 du règlement (UE) n° 537-2014 confirmant notre indépendance, au sens des règles applicables en France telles qu'elles sont fixées notamment par les articles L.822-10 à L.822-14 du code de commerce et dans le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes. Le cas échéant, nous nous entretenons avec le comité d'audit des risques pesant sur notre indépendance et des mesures de sauvegarde appliquées.

Fait à Neuilly-sur-Seine et Paris La Défense, le 11 mars 2022

Les commissaires aux comptes

PricewaterhouseCoopers Audit

MAZARS

Edouard Demarcq

Mathieu MOUGARD



**COMPTES ANNUELS
SOCIÉTÉ MÈRE
AU 31 DÉCEMBRE 2021**

ACTIF

(en milliers d'euros)	Notes	31.12.2021			31.12.2020
		Brut	Amortissements et Provisions	Net	Net
Immobilisations incorporelles	2	144 552	-127 448	17 104	17 086
Immobilisations corporelles	2	1 681 944	-860 288	821 656	800 847
Immobilisations financières	3	2 465 171	-31 587	2 433 584	2 417 104
TOTAL ACTIFS IMMOBILISÉS		4 291 667	-1 019 323	3 272 344	3 235 037
Stocks et en-cours	4	3 538 256	-287 985	3 250 271	3 039 502
Avances et acomptes versés sur commandes		1 421 665	0	1 421 665	1 790 659
Créances clients et comptes rattachés	6	1 321 513	-66 187	1 255 326	920 101
Autres créances et comptes de régularisation	6	1 329 707	0	1 329 707	724 659
Valeurs mobilières de placement et instruments de trésorerie	9	2 054 819	-2 813	2 052 006	856 368
Disponibilités		1 550 941	0	1 550 941	1 428 528
TOTAL ACTIFS CIRCULANTS		11 216 901	-356 985	10 859 916	8 759 817
TOTAL ACTIF		15 508 568	-1 376 308	14 132 260	11 994 854

PASSIF

(en milliers d'euros)	Notes	31.12.2021	31.12.2020
Capital	10, 13	66 790	66 790
Primes d'émission	13	137 186	137 186
Réserves	12	3 036 302	2 962 849
Résultat de l'exercice		364 323	175 761
Subventions d'investissements		1 143	1 838
Provisions réglementées	14	127 386	128 650
TOTAL CAPITAUX PROPRES	13	3 733 130	3 473 074
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	14	1 648 638	1 218 275
Emprunts et dettes financières (1)	15	97 043	119 754
Avances et acomptes reçus sur commandes		5 500 250	5 576 701
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	16	985 523	733 839
Autres dettes, instruments de trésorerie et comptes de régularisation	17	2 167 676	873 211
TOTAL DETTES		8 750 492	7 303 505
TOTAL PASSIF		14 132 260	11 994 854

(1) dont concours bancaires courants :

0

0

COMPTE DE RÉSULTAT

(en milliers d'euros)	Notes	2021	2020
CHIFFRE D'AFFAIRES	20	6 357 665	4 816 505
Variation des en-cours de production		209 318	-234 072
Reprises provisions et amortissements, transferts de charges		665 572	663 255
Autres produits		59 933	26 936
PRODUITS D'EXPLOITATION		7 292 488	5 272 624
Achats consommés		-4 307 628	-3 195 274
Charges de personnel		-832 545	-779 824
Autres charges d'exploitation		-440 657	-412 727
Impôts et taxes		-55 894	-74 230
Dotations aux amortissements	2	-83 107	-63 720
Dotations aux provisions	14	-1 081 111	-497 309
CHARGES D'EXPLOITATION		-6 800 942	-5 023 084
RÉSULTAT D'EXPLOITATION		491 546	249 540
RÉSULTAT FINANCIER	22	119 070	-14 695
RÉSULTAT COURANT		610 616	234 845
Résultat exceptionnel	23	1 952	-28 470
Participation et intéressement des salariés		-108 362	-64 899
Impôts sur les résultats	24	-139 883	34 285
RÉSULTAT NET		364 323	175 761

TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE

(en milliers d'euros)	Notes	2021	2020
I - FLUX DE TRÉSORERIE DES OPÉRATIONS D'EXPLOITATION			
RÉSULTAT NET		364 323	175 761
Annulation des résultats sur cessions d'actifs immobilisés	23	-379	26 004
Montant net des dotations et reprises aux comptes d'amortissements et de provisions (à l'exclusion de celles liées au Besoin en Fonds de Roulement)	2, 14	492 761	-15 787
Capacité d'autofinancement		856 705	185 978
Variation des stocks et en-cours (valeur nette)	4	-210 769	17 002
Variation des avances et acomptes versés		368 994	647 275
Variation des créances clients et comptes rattachés (valeur nette)	6	-335 225	-23 253
Variation des autres créances, instruments de trésorerie et comptes de régularisation	6	-599 369	-118 199
Variation des avances et acomptes reçus		-76 451	-1 248 598
Variation des dettes fournisseurs et comptes rattachés		251 684	-118 298
Variation des autres dettes, instruments de trésorerie et comptes de régularisation	17	1 294 465	-88 453
Augmentation (-) ou diminution (+) du Besoin en Fonds de Roulement		693 329	-932 524
Total I		1 550 034	-746 546
II - FLUX DE TRÉSORERIE DES OPÉRATIONS D'INVESTISSEMENT			
Acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles	2	-135 253	-421 894
Acquisitions d'immobilisations financières	3	-25 061	-80 673
Variation des subventions d'investissements		-695	-30
Cessions ou réductions d'actifs immobilisés	2, 3, 23	59 963	19 774
Total II		-101 046	-482 823
III - FLUX DE TRÉSORERIE DES OPÉRATIONS DE FINANCEMENT			
Variation du capital	13	0	0
Variation des autres fonds propres	13	0	0
Augmentation des dettes financières	15	43 657	115 822
Remboursement des dettes financières	15	-66 368	-355 965
Dividendes versés au cours de l'exercice	32	-102 308	0
Total III		-125 019	-240 143
VARIATION DE LA TRÉSORERIE NETTE (I + II + III)		1 323 969	-1 469 512
Trésorerie nette à l'ouverture (1)		2 281 158	3 750 670
Trésorerie nette à la clôture (1)		3 605 127	2 281 158

(1) la trésorerie correspond aux postes du bilan suivants :

[disponibilités] + [valeurs mobilières de placement brutes] – [concours bancaires courants]

NOTES AUX COMPTES SOCIÉTÉ MÈRE

Généralités

1 Règles et méthodes comptables

Actif

2 Immobilisations incorporelles et corporelles

- 2.1 Immobilisations incorporelles
- 2.2 Immobilisations corporelles

3 Immobilisations financières

4 Stocks et en-cours

5 Intérêts sur éléments de l'actif

6 Créances clients et autres créances

- 6.1 Détail
- 6.2 Échéancier - valeur brute

7 Produits à recevoir

8 Charges et produits constatés d'avance

9 Différence d'évaluation sur éléments fongibles de l'actif circulant

Passif

10 Capital social et actions propres

- 10.1 Capital social
- 10.2 Actions propres
- 10.3 Paiement en actions

11 Identité de la Société Mère consolidant globalement les comptes de la Société

12 Réserves

- 12.1 Réserves
- 12.2 Réserves d'écarts de réévaluation

13 Variation des capitaux propres au cours de l'exercice

14 Provisions

- 14.1 État des provisions
- 14.2 Détail des provisions pour risques et charges

15 Emprunts et dettes financières

16 État des échéances des dettes

17 Autres dettes, instruments de trésorerie et comptes de régularisation

18 Charges à payer

19 Éléments concernant les entreprises liées

Compte de résultat

20 Chiffre d'affaires

21 Charges de recherche et développement

22 Résultat financier

23 Résultat exceptionnel

Informations complémentaires

24 Ventilation de la charge d'impôts sur les résultats

25 Engagements hors bilan

26 Actifs et passifs éventuels

27 Instruments financiers : portefeuille d'opérations de change en dollars

28 Incidences des évaluations fiscales dérogatoires

29 Accroissements et allègements de la dette future d'impôts

30 Rémunération des mandataires sociaux

31 Effectif moyen

32 Résultat de la Société au cours des cinq derniers exercices

33 Événements postérieurs à la clôture

DASSAULT AVIATION

9, Rond-Point des Champs-Élysées Marcel Dassault - 75008 Paris

***société anonyme au capital de 66 789 624 euros, cotée et immatriculée en France
712 042 456 RCS PARIS***

Note 1 - Règles et méthodes comptables

1.1. Principes généraux

Les états financiers de la société mère au 31 décembre 2021 ont été arrêtés par le conseil d'administration qui s'est tenu le 03 mars 2022 et seront soumis à l'approbation de l'assemblée générale du 18 mai 2022. Les comptes individuels sont établis conformément au règlement ANC 2014-03 relatif au Plan Comptable Général, mis à jour de l'ensemble des règlements l'ayant modifié par la suite, ainsi qu'aux avis et recommandations ultérieurs de l'Autorité des normes comptables.

Les méthodes qui ont présidé à la présentation des comptes annuels sont comparables d'un exercice à l'autre.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels. La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

L'établissement des états financiers de la Société conduit la direction à réaliser des estimations et émettre des hypothèses susceptibles d'avoir un impact sur les montants inscrits au bilan et au compte de résultat. Ces estimations concernent notamment :

- les résultats sur les contrats en cours,
- la détermination du montant des provisions pour risques et charges et des dépréciations.

Ces estimations sont chiffrées en prenant en considération l'expérience passée, les éléments connus à l'arrêt des comptes ainsi que des hypothèses raisonnables d'évolution. Les résultats réalisés ultérieurement pourraient donc présenter des différences par rapport à ces estimations.

1.2. Principes d'évaluation

1.2.1. Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition ou de production, diminué du cumul des amortissements et des pertes de valeur. Les frais financiers ne sont pas immobilisés.

Chacun des composants identifiés d'une immobilisation fait l'objet d'une comptabilisation et d'amortissements séparés.

L'amortissement est calculé suivant la méthode linéaire. Aucune valeur résiduelle n'est prise en compte, sauf pour les avions.

Les durées d'amortissement retenues sont fonction des durées d'utilité estimées des actifs. Ces dernières sont revues à chaque clôture pour les actifs immobilisés significatifs. La durée d'utilité initiale d'un bien est prolongée ou réduite si les conditions d'utilisation du bien le justifient.

Les durées d'utilité initiales s'établissent comme suit :

Logiciels	3-4 ans
Bâtiments industriels	20-25 ans
Immeubles de bureau	20-25 ans
Agencements et aménagements	7-15 ans
Installations techniques, matériel et outillage	3-10 ans
Avions	10-15 ans
Matériel roulant	4 ans
Autres immobilisations corporelles	3-10 ans
Biens d'occasion	au cas par cas

1.2.2. Perte de valeur des actifs

La Société effectue un test de dépréciation dès l'apparition d'indice de perte de valeur. Les indices de perte de valeur proviennent des changements significatifs défavorables, présentant un caractère durable, affectant l'environnement économique ou les hypothèses ou objectifs retenus par la Société.

La Société déprécie les immobilisations corporelles et incorporelles d'un actif lorsque la valeur nette comptable de l'actif est supérieure à sa valeur actuelle. Le montant de la dépréciation comptabilisée en résultat est égal à l'écart constaté entre la valeur nette comptable et la valeur actuelle. La valeur actuelle d'un actif correspond au montant le plus élevé entre sa valeur vénale (diminuée des coûts de vente) et sa valeur d'usage.

La valeur d'usage d'un actif est calculée selon la méthode des flux de trésorerie futurs actualisés, avec un taux d'actualisation après impôts de 8,4% (8,7% au 31 décembre 2020) et un taux de croissance à long terme de 2% (identique à celui du 31 décembre 2020). Les flux après impôts sont projetés sur une durée n'excédant pas 5 ans et la méthode tient compte d'une valeur terminale. Ces flux de trésorerie futurs résultent des hypothèses économiques et des conditions d'exploitation prévisionnelles retenues par la Direction.

1.2.3. Participations, autres titres immobilisés et valeurs mobilières de placement

Les valeurs brutes sont constituées par le coût d'achat hors frais accessoires, à l'exception de celles qui ont fait l'objet de la réévaluation légale 1976. Une dépréciation est constituée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute. La valeur d'inventaire est la plus élevée entre la valeur vénale et la valeur d'usage.

Dassault Aviation évalue la valeur d'inventaire pour les titres de participation cotés selon le cours de bourse moyen du mois de clôture et pour les titres non cotés, en l'absence d'éléments de valorisation externes, selon la quote-part de situation nette.

Concernant la participation détenue dans Thales, lorsqu'un test de dépréciation est effectué, les hypothèses opérationnelles et financières utilisées proviennent directement de la direction de Thales.

1.2.4. Stocks et en-cours

Les articles entrant en stock de matières premières, produits intermédiaires ou produits finis sont évalués au coût d'acquisition pour les articles achetés et au coût de production pour les articles fabriqués. Les sorties de stocks sont valorisées au prix moyen pondéré, à l'exception des avions d'occasion qui sont sortis à leur coût d'acquisition. Les en-cours sont évalués en coût de production et ne comprennent pas de frais financiers.

Les stocks et en-cours sont dépréciés si leur valeur nette de réalisation est inférieure à leur valeur constatée dans les comptes.

La valeur nette de réalisation correspond au prix de vente estimé dans le cours normal de l'activité, diminué des coûts estimés pour l'achèvement et la réalisation de la vente. Elle prend en compte l'obsolescence technique ou commerciale des articles et les risques liés à leur faible rotation.

1.2.5. Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est constituée lorsque la valeur recouvrable est inférieure à la valeur comptable. La Société n'a pas été amenée à comptabiliser de dépréciations significatives, les créances commerciales militaires étant constituées de clients étatiques, et la grande majorité des ventes de Falcon étant réalisées au comptant.

1.2.6. Emprunts

Les emprunts sont comptabilisés pour le montant reçu. Les frais de transaction sont comptabilisés en charge de l'exercice.

1.2.7. Provisions réglementées

Les provisions réglementées figurant au bilan comprennent les provisions pour hausse des prix et les amortissements dérogatoires.

1.2.8. Provisions pour risques et charges

Provisions pour garantie et autres risques rattachés au contrat

Dans le cadre des contrats de vente ou marchés, Dassault Aviation a des obligations formelles liées aux matériels, produits et / ou prestations (développements logiciels, intégration systèmes, etc.) livrés.

Ces obligations peuvent être distinguées entre :

- garantie « courante » : remise en état des matériels défectueux au cours de leur période de garantie contractuelle ou par obligation implicite, traitement des dysfonctionnements matériels ou logiciels identifiés après qualification et mise à disposition des utilisateurs, ...
- garantie « réglementaire » : traitement par le constructeur de toute évolution du cadre réglementaire décidée par les autorités de la réglementation ou de toute non-conformité réglementaire identifiée par le constructeur ou un utilisateur après livraison des matériels ou produits livrés,
- autres risques liés à l'exécution du contrat.

La détermination du montant des provisions s'effectue principalement comme suit :

- sur la base du retour d'expérience des coûts constatés,
- sur la base de devis établis par les spécialistes des métiers concernés.

Coût des départs à la retraite et prestations assimilées

Les engagements envers le personnel en matière de coût des départs à la retraite et des prestations assimilées sont provisionnés pour les obligations restant à courir. Ils sont estimés pour l'ensemble du personnel sur la base des droits courus et d'une projection des salaires actuels, avec la prise en compte du risque de mortalité, de la rotation des effectifs et d'une hypothèse d'actualisation. Les taux utilisés ont été déterminés par référence au taux de rendement des obligations privées à long terme de première qualité de maturité équivalente à la durée des engagements évalués.

Les écarts actuariels, ou analysés comme tels, sont intégralement comptabilisés en résultat d'exploitation dans l'exercice au cours duquel ils sont constatés. La provision qui apparaît au bilan correspond au montant de l'engagement total net des montants externalisés.

1.2.9. Instruments de couvertures

La Société utilise des instruments financiers dérivés pour couvrir son exposition aux risques de variation des cours de change.

Les risques de change résultent essentiellement des ventes réalisées en dollars US. Les flux de trésorerie futurs correspondants sont partiellement couverts en utilisant des contrats de change à terme et des options de change.

La société a revu le caractère hautement probable des flux associés aux instruments financiers éligibles à la comptabilité de couverture et n'a pas détecté d'indice remettant en cause cette position à fin décembre 2021.

Les effets de la couverture, y compris le report / déport, sont comptabilisés au rythme de l'élément couvert et suivent le même classement que ce dernier, à savoir le résultat d'exploitation.

Les primes payées ou encaissées sur les achats ou ventes éventuelles d'options ne sont portées en résultat qu'à l'échéance de ces options, à l'exception des primes concernant les stratégies « à prime zéro » qui sont portées immédiatement en résultat, afin de ne pas créer de décalages temporaires.

Les instruments de couverture couvrant des positions bilanciellles font l'objet d'une comptabilisation en instruments de trésorerie.

1.2.10. Opérations en devises

Les charges et produits en devises sont enregistrés pour leur contrevaieur en euros à la date de l'opération de paiement ou d'encaissement, à l'exception des flux nets associés à la couverture de change globale, qui sont comptabilisés au cours de cette couverture pour l'année.

Les créances et les dettes en devises non soldées sont réévaluées en euros sur la base du cours de clôture.

Lorsque l'application du taux de conversion à la date d'arrêté des comptes a pour effet de modifier les montants en euros précédemment comptabilisés, les différences de conversion sont inscrites à des comptes transitoires :

- à l'actif du bilan, écart de conversion actif lorsque la différence correspond à une perte latente,
- au passif du bilan, écart de conversion passif lorsque la différence correspond à un gain latent.

Une position globale de change est calculée par échéance des créances et dettes non couvertes. Quand une position globale de change par échéance est une perte latente, une provision est constituée à hauteur de ce risque.

Les écarts de conversion sur les disponibilités au 31 décembre sont portés au compte de résultat.

1.2.11. Chiffre d'affaires et résultats

Les résultats à terminaison sont déterminés à partir des estimations de chiffre d'affaires et des coûts à terminaison (prenant en compte les prévisions des directions de programmes) qui sont revus au fur et à mesure de l'avancement des contrats et tiennent compte des derniers éléments connus à la date d'arrêté. Les éventuelles pertes à terminaison sont comptabilisées dès qu'elles sont connues.

Contrats de vente de biens et de développement

Le chiffre d'affaires et le résultat sont comptabilisés lorsque Dassault Aviation a transféré à l'acheteur les principaux risques et avantages inhérents à la propriété, et lorsqu'il est probable que les avantages économiques futurs bénéficieront à la Société.

En règle générale, le chiffre d'affaires est reconnu à la livraison des biens ou des prestations de développement. Les coûts correspondants sont valorisés sur la base du résultat à terminaison estimé au contrat. Si les coûts estimés sont inférieurs aux coûts constatés, la différence est stockée en en-cours. Si les coûts estimés sont supérieurs aux coûts constatés, une provision pour travaux restant à venir est constatée à la clôture.

Autres contrats de services

Les produits relatifs aux autres prestations de services sont comptabilisés en fonction du degré d'avancement des coûts engagés. Les résultats sont constatés au fur et à mesure de cet avancement s'ils peuvent être déterminés de façon fiable.

Les contrats impliquant les commettants et pour lesquels Dassault Aviation est seul signataire font l'objet d'une comptabilisation de la totalité du chiffre d'affaires et des charges correspondantes (y compris la part des commettants).

1.2.12. Plus-values et moins-values latentes sur valeurs mobilières de placement

Les plus-values latentes sur valeurs mobilières de placement ne sont enregistrées que lors de leur réalisation effective. L'impôt sur les dites plus-values latentes est enregistré en charges constatées d'avance jusqu'à prise en compte de la plus-value en résultat financier.

Cette méthode qui déroge au principe de non constatation partielle d'impôts différés a été adoptée pour donner une image plus fidèle du résultat de la Société.

Les moins-values latentes sur valeurs mobilières de placement font l'objet d'une dépréciation.

1.2.13. Actions propres

La valeur d'inventaire des actions propres à la clôture de l'exercice est déterminée par le cours moyen de bourse du dernier mois avant la clôture. Si le cours de bourse est inférieur à la valeur d'achat, une dépréciation est comptabilisée, à l'exception des titres en voie d'annulation ou des actions détenues en vue de leur attribution dans le cadre d'un plan déterminé.

1.3. Intégration fiscale

La Société a opté pour le régime d'intégration fiscale en 1999, en application des articles 223 A et suivants du CGI. Depuis le 1er janvier 2012, le périmètre du groupe d'intégration comprend Dassault Aviation, Dassault Aéro Service et Dassault Aviation Participations.

Cette intégration fiscale est renouvelable tacitement par période de cinq exercices.

Par convention, son incidence est neutre sur les résultats des sociétés intégrées : les charges d'impôts sont prises en compte par les sociétés intégrées comme en l'absence d'intégration fiscale.

Note 2 - Immobilisations incorporelles et corporelles

2.1. Immobilisations incorporelles

(en milliers d'euros)	31.12.2020	Acquisitions Dotations	Cessions Reprises	Autres	31.12.2021
Valeur brute					
Logiciels, brevets, licences et valeurs similaires	132 434	7 688	-2	3 394	143 514
Immobilisations en cours ; avances et acomptes	3 879	553	0	-3 394	1 038
	136 313	8 241	-2	0	144 552
Amortissements					
Logiciels, brevets, licences et valeurs similaires	-119 227	-8 224	3	0	-127 448
	-119 227	-8 224	3	0	-127 448
Valeur nette					
Logiciels, brevets, licences et valeurs similaires	13 207				16 066
Immobilisations en cours ; avances et acomptes	3 879				1 038
Total	17 086	17	1	0	17 104

2.2. Immobilisations corporelles

(en milliers d'euros)	31.12.2020	Acquisitions Dotations	Cessions Reprises	Autres	31.12.2021
Valeur brute					
Terrains	120 939	10 318	-10	892	132 139
Constructions	546 271	16 537	-265	73 528	636 071
Installations techniques, matériel et outillage	572 996	34 220	-10 293	50 112	647 035
Autres immobilisations corporelles	217 208	4 040	-46 060	2 393	177 581
Immobilisations en cours ; avances et acomptes	154 146	61 897	0	-126 925	89 118
	1 611 560	127 012	-56 628	0	1 681 944
Amortissements					
Terrains	-6 882	-1 070	4	0	-7 948
Constructions	-229 868	-30 130	245	0	-259 753
Installations techniques, matériel et outillage	-468 978	-33 761	10 089	0	-492 650
Autres immobilisations corporelles	-95 870	-9 922	8 465	0	-97 327
	-801 598	-74 883	18 803	0	-857 678
Dépréciations (1)					
Autres immobilisations corporelles	-9 115	-2 610	9 115	0	-2 610
	-9 115	-2 610	9 115	0	-2 610
Valeur nette					
Terrains	114 057				124 191
Constructions	316 403				376 318
Installations techniques, matériel et outillage	104 018				154 385
Autres immobilisations corporelles	112 223				77 644
Immobilisations en cours ; avances et acomptes	154 146				89 118
Total	800 847	49 519	-28 710	0	821 656

(1) tests de dépréciation des immobilisations corporelles (cf. note 1 des règles et méthodes comptables) :

- Une provision de 2 610 milliers d'euros a été constituée en 2021 sur les avions immobilisés.
- En l'absence d'indication objective de perte de valeurs, les autres immobilisations corporelles n'ont pas fait l'objet de tests de dépréciation au 31 décembre 2021.

Note 3 - Immobilisations financières

(en milliers d'euros)	31.12.2020	Acquisitions Dotations	Cessions Reprises	Autres	31.12.2021
Participations (1)	2 368 953	23 573	0	0	2 392 526
Créances rattachées à des participations	21 438	468	-53	0	21 853
Autres titres immobilisés	35 023	598	0	0	35 621
Prêts	1 890	0	-267	0	1 623
Autres immobilisations financières	34 566	422	-21 440	0	13 548
Total	2 461 870	25 061	-21 760	0	2 465 171
Dépréciations	-44 766	-31 433	44 612	0	-31 587
Valeur nette	2 417 104	-6 372	22 852	0	2 433 584

(1) dont Thales : 1 984 272 milliers d'euros.

Cours de bourse de l'action Thales et test de dépréciation

Sur la base du cours de bourse de l'action Thales au 31 décembre 2021, soit 74,80 euros par action, la participation de Dassault Aviation dans Thales est valorisée à 3 929 millions d'euros.

En l'absence d'indication objective de perte de valeur, les titres Thales n'ont pas fait l'objet d'un test de dépréciation au 31 décembre 2021.

État des échéances des immobilisations financières

(en milliers d'euros)	Total	À moins d'un an	À plus d'un an
Créances rattachées à des participations	21 853	1 023	20 830
Prêts	1 623	151	1 472
Autres immobilisations financières	13 548	0	13 548
Total	37 024	1 174	35 850

Informations relatives aux filiales et participations

La Société publiant des comptes consolidés, le tableau des filiales et participations est présenté sous une forme agrégée.

(en milliers d'euros)	Valeur comptable des titres détenus		Prêts et avances consentis par la Société	Montant des cautions et avals fournis par la Société	Dividendes encaissés par la Société au cours de l'exercice
	Brute	Nette			
Filiales					
Filiales françaises	119 156	119 156	0	0	0
Filiales étrangères	240 525	220 525	0	21 052	0
Total	359 681	339 681	0	21 052	0
Participations					
Participations françaises	1 989 042	1 986 928	0	0	102 962
Participations étrangères	79 424	70 106	21 853	0	0
Total	2 068 466	2 057 034	21 853	0	102 962
Total général	2 428 147	2 396 715	21 853	21 052	102 962

Note 4 - Stocks et en-cours

(en milliers d'euros)	31.12.2021			31.12.2020
	Brut	Dépréciation	Net	Net
Matières premières	258 560	-80 878	177 682	156 472
En-cours de production	2 279 832	0	2 279 832	2 070 514
Produits intermédiaires et finis	999 864	-207 107	792 757	812 516
Total	3 538 256	-287 985	3 250 271	3 039 502

Note 5 - Intérêts sur éléments de l'actif

Il n'y a pas d'intérêt inclus dans la valeur des stocks et en-cours.

Note 6 - Créances clients et autres créances

6.1. Détail

(en milliers d'euros)	31.12.2021			31.12.2020
	Brut	Dépréciation	Net	Net
Clients et comptes rattachés				
Clients et comptes rattachés	1 321 513	-66 187	1 255 326	920 101
	1 321 513	-66 187	1 255 326	920 101
Autres créances et comptes de régularisation				
Autres créances	317 470	0	317 470	355 147
Charges constatées d'avance	1 003 901	0	1 003 901	356 632
Comptes de régularisation	8 336	0	8 336	12 880
	1 329 707	0	1 329 707	724 659
Total	2 651 220	-66 187	2 585 033	1 644 760

La part des créances échues non dépréciées fait l'objet d'un suivi individuel régulier.

6.2. Échéancier - valeur brute

(en milliers d'euros)	31.12.2021			31.12.2020		
	Total	À moins d'un an	À plus d'un an	Total	À moins d'un an	À plus d'un an
Clients et comptes rattachés (1)	1 321 513	1 234 351	87 162	986 382	891 341	95 041
Autres créances	317 470	317 470	0	355 147	355 147	0
Charges constatées d'avance (2)	1 003 901	980 583	23 318	356 632	300 295	56 337
Comptes de régularisation	8 336	8 336	0	12 880	12 880	0
Total	2 651 220	2 540 740	110 480	1 711 041	1 559 663	151 378

(1) dont créances représentées par des effets de commerce : 14 993 milliers d'euros au 31 décembre 2021 et 18 744 milliers d'euros au 31 décembre 2020.

(2) cf. note 8.



Note 7 - Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan (en milliers d'euros)	31.12.2021	31.12.2020
Créances rattachées aux participations	51	608
Créances clients et comptes rattachés	589 617	409 188
Valeurs mobilières de placement	63	66
Disponibilités	1 047	987
Total	590 778	410 849

Note 8 - Charges et produits constatés d'avance

(en milliers d'euros)	31.12.2021	31.12.2020
Produits d'exploitation	1 757 072	515 822
Charges d'exploitation (1)	1 003 901	356 632
(1) dont IS sur plus-values latentes de valeurs mobilières de placement	142 560	143 234

L'augmentation des produits constatés d'avance résulte essentiellement de l'alignement du chiffre d'affaires issu de la facturation sur le rythme de transfert du contrôle des prestations de développements fournies aux clients dans le cadre des contrats Rafale Export.

La hausse des charges constatées d'avance reflète la part des commettants dans l'augmentation des produits constatés d'avance.

Note 9 - Différence d'évaluation sur éléments fongibles de l'actif circulant

Valeurs mobilières de placement et instruments de trésorerie (en milliers d'euros)	31.12.2021	31.12.2020
Valeurs mobilières de placement et instruments de trésorerie - valeur au bilan (1)	2 024 426	826 188
Valeurs mobilières de placement et instruments de trésorerie - valeur de marché	2 404 461	1 208 988

(1) déduction faite des actions propres (cf. note 10).

Note 10 - Capital social et actions propres

10.1. Capital social

Le capital social s'élève à 66 790 milliers d'euros et se compose de 83 487 030 actions ordinaires de 0,8 euros chacune au 31 décembre 2021, la valeur nominale de l'action Dassault Aviation ayant été divisée par 10 le 29 septembre 2021. À valeur nominale identique, le nombre d'actions composant le capital social est inchangé par rapport au 31 décembre 2020.

10.2. Actions propres

Les mouvements sur actions propres sont détaillés ci-dessous :

(en nombre de titres)	2021	2020
Actions propres au 1er janvier	334 210	356 000
Achats d'actions propres	0	0
Annulations d'actions	0	0
Paievements en actions	-24 080	-21 790
Actions propres au 31 décembre	310 130	334 210

Afin d'assurer la comparabilité de l'information, les données communiquées au titre des actions propres tiennent compte de la division par 10 de la valeur nominale de l'action.

Les 310 130 actions auto-détenues au 31 décembre 2021 sont affectées à d'éventuelles attributions d'actions de performance et à un éventuel contrat de liquidité permettant d'assurer l'animation du marché.

10.3. Paiement en actions

Des actions de performance ont été attribuées aux mandataires au cours des conseils d'administration des 26 février 2020 et 4 mars 2021 (caractéristiques des plans décrites au paragraphe 5.5 du rapport de gestion du conseil d'administration).

24 080 actions de performance ont été acquises par les mandataires sociaux le 26 février 2021, les conditions de performance fixées par le conseil d'administration du 26 février 2020 ayant été atteintes.

Les actions attribuées, non encore acquises, sont soumises à des conditions de performance.

Afin d'assurer la comparabilité de l'information, les données communiquées au titre des plans tiennent compte de la division par 10 de la valeur nominale de l'action.

Date de décision d'attribution	Période d'acquisition	Nombre d'actions attribuées	Nombre d'actions livrées en 2021	Nombre d'actions annulées (1)	Soldes d'actions de performance au 31.12.2021
26.02.2020	Du 26.02.2020 au 25.02.2021	22 500	24 080	0	0
04.03.2021	Du 04.03.2021 au 03.03.2022	27 000	0	0	27 000

(1) actions annulées en cas de non atteinte partielle ou totale des conditions de performance.

Note 11 - Identité de la société mère consolidant globalement les comptes de la Société

	%
Groupe industriel Marcel Dassault (GIMD) 9, Rond-Point des Champs-Élysées - Marcel Dassault 75008 Paris	62,47%

Note 12 - Réserves

12.1. Réserves

(en milliers d'euros)	31.12.2021	31.12.2020
Écarts de réévaluation	4 136	4 136
Réserve légale	6 679	6 679
Report à nouveau	3 025 487	2 952 034
Total	3 036 302	2 962 849

12.2. Réserves d'écarts de réévaluation

(en milliers d'euros)	Variation de la réserve de réévaluation			
	31.12.2020	Mouvements 2021		31.12.2021
		Diminutions dues aux cessions	Autres variations	
Terrains	3 615	0	0	3 615
Participations	521	0	0	521
Total	4 136	0	0	4 136
Réserve de réévaluation (1976)	4 136	0	0	4 136

Note 13 - Variation des capitaux propres au cours de l'exercice

13.1. Résultat de l'exercice

	2021	2020
Résultat comptable		
Milliers d'euros	364 323	175 761
Euros par action (1)	4,36	2,11
Variation des capitaux propres hors résultat de l'exercice		
Milliers d'euros	-1 959	2 275
Euros par action (1)	-0,02	0,03
Dividendes		
Milliers d'euros	207 883 (2)	102 689 (3)
Euros par action (1)	2,49 (2)	1,23 (3)

(1) la valeur nominale de l'action Dassault Aviation a été divisée par 10 le 29 septembre 2021. Afin d'assurer la comparabilité de l'information, les données communiquées au titre de 2020 tiennent compte de la division par 10 de la valeur nominale de l'action.

(2) proposés par le conseil d'administration à l'assemblée générale.

(3) les dividendes au titre de l'exercice clos au 31 décembre 2020 ont été versés pour 102 308 milliers d'euros, déduction faite des dividendes sur les actions auto-détenues.

13.2. Tableau de variation des capitaux propres hors résultat de l'exercice (en milliers d'euros)

	Avant affectation résultat 2020 31.12.2021	Après affectation résultat 2020 31.12.2021
A -		
1. Capitaux propres à la clôture de l'exercice 2020 hors résultat de l'exercice	3 297 313	3 297 313
2. Résultat 2020 avant affectation	175 761	
3. Affectation du résultat 2020 à la situation nette par l'A.G.O.		73 453
4. Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice 2021	3 473 074	3 370 766
B - Apports reçus avec effet rétroactif à l'ouverture de l'exercice 2021		0
1. Variation du capital		0
2. Variation des autres postes		0
C - (= A4 + B) Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice 2021		3 370 766
D - Variation en cours d'exercice hors résultat 2021		-1 959
1. Variation du capital		0
2. Variation des primes, réserves, report à nouveau		0
3. Contreparties de réévaluation - réserve		0
4. Variation des provisions réglementées et subventions d'investissements		-1 959
5. Autres variations		0
E - Capitaux propres au bilan de clôture de l'exercice 2021 hors résultat 2021 avant A.G.O. (= C + D)		3 368 807
F - Variation totale des capitaux propres au cours de l'exercice 2021 hors résultat 2021 (= E - C)		-1 959

Note 14 - Provisions

14.1. État des provisions

(en milliers d'euros)	31.12.2020	Dotations	Reprises	Autres	31.12.2021
Provisions réglementées					
Pour hausse des prix	64 057	8 594 (3)	-17 629 (3)	0	55 022
Amortissements dérogatoires	64 575	19 664 (3)	-11 893 (3)	0	72 346
Plus-values réinvesties	18	0 (3)	0 (3)	0	18
	128 650	28 258	-29 522	0	127 386
Provisions pour risques et charges					
D'exploitation	1 218 275	724 329 (1)	-293 966 (1)	0	1 648 638
Financiers	0	0 (2)	0 (2)	0	0
Exceptionnels	0	0 (3)	0 (3)	0	0
	1 218 275	724 329	-293 966	0	1 648 638
Dépréciations					
Sur immobilisations incorporelles	0	0 (1)	0 (1)	0	0
Sur immobilisations corporelles	9 115	2 610 (1)	-9 115 (1)	0	2 610
Sur immobilisations financières	44 766	31 433 (2)	-44 612 (2)	0	31 587
Sur stocks et en-cours	294 902	287 985 (1)	-294 902 (1)	0	287 985
Clients et comptes rattachés	66 281	66 187 (1)	-66 281 (1)	0	66 187
Sur valeurs mobilières de placement	2 574	2 813 (2)	-2 574 (2)	0	2 813
	417 638	391 028	-417 484	0	391 182
Total	1 764 563	1 143 615	-740 972	0	2 167 206

	{ - d'exploitation	1 081 111 (1)	-664 264 (1)
Dont dotations et reprises	{ - financières	34 246 (2)	-47 186 (2)
	{ - exceptionnelles	28 258 (3)	-29 522 (3)
		1 143 615	-740 972

14.2. Détail des provisions pour risques et charges

(en milliers d'euros)	31.12.2020	Dotations	Reprises	Autres	31.12.2021
D'exploitation					
Coûts des départs à la retraite et charges de rémunération (1)	209 820	38 664	-107 476	0	141 008
Congés de fin de carrière	1 900	139	-299	0	1 740
Garantie (2)	879 700	131 000	-126 700	0	884 000
Autres risques rattachés aux contrats (2)	123 127	550 154	-55 763	0	617 518
Pour perte de change	3 728	4 372	-3 728	0	4 372
	1 218 275	724 329	-293 966	0	1 648 638
Financiers					
Divers	0	0	0	0	0
	0	0	0	0	0
Exceptionnels					
Divers	0	0	0	0	0
	0	0	0	0	0
Total des provisions pour risques et charges	1 218 275	724 329	-293 966	0	1 648 638

(1) provisions pour coûts des départs à la retraite et charges de rémunération :

Les engagements liés aux coûts des départs à la retraite sont calculés pour l'ensemble du personnel suivant la méthode des unités de crédits projetées. Ils sont provisionnés en totalité pour les obligations restant à courir.

La simulation de la projection de carrière est pondérée par la table de mortalité du code des assurances et par le taux de rotation du personnel constaté (variable suivant l'âge). Le coût des départs est fonction du nombre d'années d'ancienneté du salarié à la clôture de l'exercice par rapport à son espérance totale d'années de carrière (cf. principes d'évaluation 1.2.8.).

Le calcul prend en compte les hypothèses annuelles suivantes : augmentation des salaires de 3,89% et taux d'actualisation de 1,0%.

L'application de la recommandation ANC 2013-02 du 7 novembre 2013 modifiée le 5 novembre 2021, portant sur l'attribution des avantages postérieurs à l'emploi aux périodes de service, n'a pas eu d'impact matériel sur les états financiers de la Société. Ces impacts ont été comptabilisés en résultat de l'exercice.

Au 31 décembre 2021, le solde de la provision relative aux médailles du travail est de 3,4 millions d'euros.

(2) provisions pour garantie, autres risques rattachés aux contrats :

Les provisions tiennent compte de l'évolution de la flotte en service, des livraisons de la période et des obligations contractuelles induites par l'exécution des marchés.

Note 15 - Emprunts et dettes financières

(en milliers d'euros)	31.12.2021	31.12.2020
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	0	0
Emprunts et dettes financières divers (1)	97 043	119 754
Total	97 043	119 754

(1) au 31 décembre 2021 et au 31 décembre 2020, les dettes financières diverses comprennent essentiellement la participation des salariés en compte courant bloqué.

Il n'y a pas d'emprunt participatif.

Note 16 - État des échéances des dettes

(en milliers d'euros)	Total	À moins d'un an	À plus d'un an et moins de 5 ans	À plus de 5 ans
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	0	0	0	0
Emprunts et dettes financières divers (1)	97 043	11 729	85 229	85
Dettes fournisseurs et comptes rattachés (2)	985 523	985 523	0	0
Dettes fiscales et sociales	267 450	267 450	0	0
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	21 514	21 514	0	0
Autres dettes	108 546	108 546	0	0
Total	1 480 076	1 394 762	85 229	85

(1) cf. note 15.

(2) dont dettes représentées par des effets de commerce : 75 786 milliers d'euros.

Note 17 - Autres dettes, instruments de trésorerie et comptes de régularisation

(en milliers d'euros)	31.12.2021	31.12.2020
Dettes fiscales et sociales	267 450	249 472
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	21 514	26 944
Autres dettes	108 546	68 742
Produits constatés d'avance (1)	1 757 072	515 822
Comptes de régularisation passif	7 038	9 152
Instruments de trésorerie	6 056	3 079
Total	2 167 676	873 211

(1) cf. note 8.

Note 18 - Charges à payer

Montant des charges à payer inclus dans les postes suivants du bilan (en milliers d'euros)	31.12.2021	31.12.2020
Emprunts et dettes financières	57	108
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	545 229	374 316
Autres dettes et comptes de régularisation	282 350	202 217
Total	827 636	576 641

Note 19 - Éléments concernant les entreprises liées

Toutes les transactions réalisées avec les parties liées ont été conclues à des conditions normales de marché.

Note 20 - Chiffre d'affaires

(en milliers d'euros)	2021	2020
A) Par produit :		
Ventes de biens	4 988 468	3 840 459
Ventes de services	1 369 197	976 046
Total	6 357 665	4 816 505
B) Par zone géographique :		
France	746 383	569 769
Export (1)	5 611 282	4 246 736
Total	6 357 665	4 816 505

(1) le chiffre d'affaires réalisé dans le cadre des contrats Rafale Export est comptabilisé sur une base brute (y compris la part des commettants).

Note 21 - Charges de recherche et développement

Les dépenses de recherche et développement sont enregistrées en charges dans l'exercice au cours duquel elles sont constatées et représentent :

(en milliers d'euros)	2021	2020
Charges de recherche et développement	-530 821	-518 154

La stratégie et les axes d'efforts de la Société en matière de recherche et développement sont décrits dans le rapport de gestion du conseil d'administration.

Note 22 - Résultat financier

(en milliers d'euros)	2021	2020
Produits de participation (1)	103 382	21 701
Produits d'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	22	22
Autres intérêts et produits assimilés	4 562	8 540
Reprises sur dépréciation des titres de participation	20 000	0
Reprise sur dépréciation des autres titres immobilisés	24 612	8 011
Reprises sur dépréciation des valeurs mobilières de placement	2 574	75
Produits financiers	155 152	38 349
Dotations pour dépréciation des titres de participation	-20 000	-20 000
Dotations pour dépréciation des autres titres immobilisés	-11 433	-24 612
Dotations pour dépréciation des valeurs mobilières de placement	-2 813	-2 574
Intérêts et charges assimilées	-215	-1 301
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	-1 621	-4 557
Charges financières	-36 082	-53 044
Résultat financier	119 070	-14 695

(1) en 2021, Thales a versé à la Société 71 443 milliers d'euros de dividendes au titre de l'exercice 2020 et 31 519 milliers d'euros d'acompte sur les dividendes au titre de l'exercice 2021. En 2020, Thales avait versé 21 013 milliers d'euros d'acompte sur les dividendes au titre de l'exercice 2020 et n'avait pas versé le solde de dividendes au titre de l'exercice 2019.

Note 23 - Résultat exceptionnel

(en milliers d'euros)	2021	2020
Produits des cessions d'éléments d'actif		
- Immobilisations corporelles	38 203	577
- Immobilisations financières	0	1 116
	38 203	1 693
Autres produits exceptionnels	539	22
Reprises sur provisions réglementées		
- Pour hausse des prix	17 629	10 458
- Amortissements dérogatoires	11 893	10 954
	29 522	21 412
Produits exceptionnels	68 264	23 127
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	0	-11
Valeur comptable des éléments cédés		
- Immobilisations corporelles	-37 824	-24 490
- Immobilisations financières	0	-3 099
	-37 824	-27 589
Autres charges exceptionnelles	-230	-280
Dotations aux provisions réglementées		
- Pour hausse des prix	-8 594	-9 742
- Amortissements dérogatoires	-19 664	-13 975
	-28 258	-23 717
Autres provisions exceptionnelles	0	0
Charges exceptionnelles	-66 312	-51 597
Résultat exceptionnel	1 952	-28 470

Note 24 - Ventilation de la charge d'impôts sur les résultats

(en milliers d'euros)	Résultat avant impôts	Impôts (IS)	Résultat après impôts
Résultat courant	610 616	-158 643	451 973
Résultat exceptionnel, participation et intéressement	-106 410	18 760	-87 650
Résultat net	504 206	-139 883 (1)	364 323

(1) dont Crédit d'Impôt Recherche : 32 890 milliers d'euros.

Note 25 - Engagements hors bilan

Les engagements hors bilan de la Société portent essentiellement sur ses activités opérationnelles et se ventilent comme suit :

Engagements donnés (en milliers d'euros)	31.12.2021	31.12.2020
Engagements liés à l'exécution de contrats d'exploitation	9 968 868	10 050 523
Avals et cautions	21 052	59 479
Engagements garantis par des cautions bancaires	1 770 381	1 021 551
Total	11 760 301	11 131 553

Engagements reçus (en milliers d'euros)	31.12.2021	31.12.2020
Carnet de commandes	19 481 463	14 742 600
Autres engagements liés à l'exécution de contrats d'exploitation	1 633 129	1 633 129
Sûretés réelles	60 335	61 373
Garanties Bpifrance Assurance Export	14 243	17 807
Engagements garantis par des cautions bancaires	20 331	23 675
Total	21 209 501	16 478 584

Contrats de location simple (en milliers d'euros)	Total	À moins d'un an	À plus d'un an
Montant des paiements minimaux futurs non résiliables (non actualisés)	48 637	20 374	28 263

Les principaux contrats de location simple de la Société concernent des ensembles immobiliers de bureaux à usage industriel.

Note 26 - Actifs et passifs éventuels

Il n'y a pas d'actifs ou passifs éventuels au 31 décembre 2021.

Note 27 - Instruments financiers : portefeuille d'opérations de change en dollars

Dassault Aviation a un risque de change sur les ventes Falcon qui sont pour la quasi-totalité libellées en dollars US. Ce risque est couvert partiellement en utilisant des contrats de change à terme et des options de change.

Les instruments financiers détenus par Dassault Aviation sont valorisés ci-dessous à leur valeur de marché.

La valeur de marché correspond aux montants reçus ou payés en cas de résiliation totale du portefeuille, dont la contre-valeur en euros est calculée sur la base du cours du dollar à la clôture. Elle n'est pas représentative des résultats qui seront constatés lors de la réalisation des couvertures.

La valeur de marché du portefeuille n'est donnée qu'à titre indicatif. Tous les dérivés souscrits par la Société le sont à des fins de couverture. Les options souscrites sont des dérivés avec composante d'optimisation sans prise de risque supplémentaire.

	31.12.2021		31.12.2020	
Valeur de marché	Milliers de dollars	Milliers d'euros	Milliers de dollars	Milliers d'euros
Options de change	-8 242	-7 277	27 397	22 327
Opérations à terme	-83 099	-73 370	71 680	58 414
Total	-91 341	-80 647	99 077	80 741

Test de sensibilité des instruments dérivés de change

Une analyse de sensibilité a été réalisée afin de déterminer l'impact d'une variation du cours du dollar US par rapport à l'euro de plus ou moins 10 centimes.

Valeur de marché du portefeuille (en milliers d'euros)	31.12.2021	
Valeur de marché	-80 647	
Cours du dollar à la clôture	1,1326	
Cours du dollar à la clôture +/- 10 centimes	1,2326	1,0326
Variation de la position nette au bilan (1)	+148 820	-182 076

(1) données calculées à partir des conditions de marché existantes aux dates d'arrêt. Elles ne sont pas représentatives des résultats qui seront constatés lors de la réalisation des couvertures.

Note 28 - Incidences des évaluations fiscales dérogatoires

(en milliers d'euros)	31.12.2021	31.12.2020
Résultat de l'exercice	364 323	175 761
Impôts sur les résultats	139 883	-34 285
Résultat avant impôts	504 206	141 476
Amortissements dérogatoires	7 771	3 021
Provision pour hausse des prix	-9 035	-716
Variation des provisions réglementées	-1 264	2 305
Résultat hors évaluations fiscales dérogatoires (avant impôts)	502 942	143 781

Note 29 - Accroissements et allègements de la dette future d'impôts

(en milliers d'euros)	31.12.2021	31.12.2020
Provisions réglementées :		
- Pour hausse des prix	55 022	64 057
- Amortissements dérogatoires	72 346	64 575
- Plus-values réinvesties	18	18
Assiette des accroissements	127 386	128 650
Accroissements de la dette future d'impôts	36 190	41 194
Provisions non déductibles l'année de la comptabilisation :		
- Participation des salariés	88 362	47 990
- Pour coûts des départs à la retraite	136 296	205 103
Autres décalages temporaires	971 029	738 619
Assiette des allègements	1 195 687	991 712
Allègements de la dette future d'impôts	339 695	317 546
Moins-values à long terme	0	0

Taux d'impôts au 31 décembre 2021 de 28,41% contre 32,02% au 31 décembre 2020.

Note 30 - Rémunération des mandataires sociaux

Le montant global des rémunérations perçues par les mandataires sociaux, dont le détail est communiqué dans le rapport du conseil d'administration sur le gouvernement d'entreprise, s'élève à 5 890 863 euros pour 2021.

Note 31 - Effectif moyen

L'effectif moyen de la Société est de 8 731 personnes en 2021. Il s'élevait à 8 811 personnes en 2020.

Note 32 - Résultat de la Société au cours des cinq derniers exercices

Nature des indications (en milliers d'euros à l'exception du point 3/ en euros par action)	2017	2018	2019	2020	2021
1/ Situation financière en fin d'exercice					
a. Capital social	66 495	66 790	66 790	66 790	66 790
b. Nombre d'actions émises (1)	83 119 210	83 487 030	83 487 030	83 487 030	83 487 030
2/ Résultat global des opérations effectives					
a. Chiffre d'affaires hors taxes	4 184 368	4 398 911	6 976 456	4 816 505	6 357 665
b. Bénéfice avant impôts, amortissements et provisions	513 312	734 937	929 034	81 763	989 954
c. Impôts sur les bénéfices	68 912	158 003	194 812	-34 285	139 883
d. Bénéfice après impôts, amortissements et provisions	309 500	442 438	490 290	175 761	364 323
e. Montant des bénéfices distribués (2)	127 172	176 993	0	102 689	207 883 (3)
3/ Résultat des opérations réduit à une seule action en euros (1)					
a. Bénéfice après impôts, mais avant amortissements et provisions	5,35	6,91	8,79	1,39	10,18
b. Bénéfice après impôts, amortissements et provisions	3,72	5,30	5,87	2,11	4,36
c. Dividende versé à chaque action	1,53	2,12	0	1,23	2,49 (3)
4/ Personnel					
a. Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice	8 155	8 108	8 563	8 811	8 731
b. Salaires et traitements	475 416	492 506	517 276	514 106	539 291
c. Charges sociales	250 896	266 212	288 862	265 718	293 254
5/ Montant de la participation du personnel	74 019	110 835	127 306	47 990	88 362
6/ Montant de l'intéressement	20 000	20 000	20 000	16 909	20 000

(1) la valeur nominale de l'action Dassault Aviation a été divisée par 10 le 29 septembre 2021. Afin d'assurer la comparabilité de l'information, les données communiquées au titre des exercices antérieurs tiennent compte de la division par 10 de la valeur nominale de l'action.

(2) les dividendes au titre de l'exercice clos au 31 décembre 2020 ont été versés pour 102 308 milliers d'euros, au titre de l'exercice clos au 31 décembre 2018 pour 176 238 milliers d'euros, au titre de l'exercice clos au 31 décembre 2017 pour 126 604 milliers d'euros, déduction faite des dividendes sur les actions auto-détenues. Du fait du contexte sanitaire, il n'y a pas eu de dividendes versés au titre des résultats 2019.

(3) proposé par le conseil d'administration à l'assemblée générale, sous réserve du dividende non versé aux actions auto-détenues au moment de la mise en paiement.

Note 33 - Événements postérieurs à la clôture

Le conflit entre la Russie et l'Ukraine n'a pas d'impact matériel sur les états financiers au 31 décembre 2021.

Aucun autre événement significatif pouvant avoir un impact sur les comptes n'est intervenu entre le 31 décembre 2021 et la date d'arrêté des comptes par le conseil d'administration.